

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR MANON GEOFFROY

LE PROFIL PSYCHOLOGIQUE DES CAMBRIOLEURS RÉCIDIVISTES  
SELON L'INVENTAIRE DE CLASSIFICATION POUR LA PRISON

DÉCEMBRE 1989

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction .....	1
Chapitre premier - Contexte théorique .....	8
Facteurs reliés à la récidive .....	9
Utilisation des outils psychométriques .....	16
MMPI et récidive .....	18
Position du problème et hypothèse .....	32
Chapitre II - La méthodologie .....	34
Sujets .....	35
Instrument de mesure .....	36
Déroulement de l'expérience .....	38
Chapitre III - Analyse et interprétation des résultats .....	42
Méthode d'analyse statistique .....	43
Présentation des résultats .....	43
Interprétation des résultats .....	54
Conclusion .....	65
Appendice A. Profil sommaire d'un ex-détenu selon SCC .....	69
Appendice B. Feuille réponse du MMPI .....	71
Appendice C. Feuille de profil du PCI .....	73
Références .....	76

## SOMMAIRE

Cette recherche a comme objectif de relever les échelles de l'inventaire de classification pour la prison (PCI) et, de là, les traits psychologiques du cambrioleur récidiviste qui le distinguent significativement du non-criminel.

Les profils du PCI de 22 voleurs par effraction récidivistes détenus dans une institution pénitentiaire fédérale de la région de Montréal, ainsi que 26 non-criminels issus de la population générale de la ville de Trois-Rivières sont étudiés.

Les résultats démontrent que les cambrioleurs récidivistes obtiennent des scores significativement plus élevés aux échelles validité ( $F$ ,  $p < .001$ ), évasion (EC,  $p = .011$ ), habitude du crime (HC,  $p = .002$ ), violation de parole (PaV,  $p < .001$ ), psychopathie (Pd,  $p = .005$ ), déficience dans le contrôle et les inhibitions (Dc & i,  $p = .009$ ) et dissociation sensorimotrice (SD,  $p < .001$ ) et des scores significativement plus bas aux échelles attitude face au test (K,  $p < .001$ ) et répression (R,  $p = .01$ ).

En fait, le score le plus élevé des récidivistes apparaît à l'échelle Pd où 72,7% se situent entre 71 et 100 et le score le plus bas à l'échelle Hsx où 95,5% obtiennent un résultat inférieur à 58.

Par ailleurs, les non-criminels démontrent un score plus élevé à l'échelle Ap pour une proportion de 57,7% entre 71 et 100. D'autre part, le score le plus bas est à l'échelle SD où 96,2% des non-criminels obtiennent un résultat inférieur à 58.

La présence chez un voleur qui en est à sa première offense, d'un profil du PCI du même type que celui du cambrioleur récidiviste peut donc constituer un **indice** de risque de récidive. Il ne s'agit pas d'un outil de prédiction, mais il appelle une plus grande vigilance face aux individus qui présentent ces caractéristiques propres aux récidivistes pour la catégorie de vol par effraction.

## INTRODUCTION

Le problème de la criminalité a souvent fait l'objet d'études visant à le comprendre et à l'enrayer. Cette préoccupation est davantage présente lorsqu'il s'agit du phénomène de récidive. De nombreux chercheurs ont tenté de relever des facteurs psychologiques (Carney, 1967; Eysenck et Eysenck, 1974; Ganzer et Sarason, 1973; Holzman, 1983) intellectuels (Adams, 1976; Ganzer et Sarason, 1973; McGurk *et al.*, 1978; Haynes et Bensch, 1981, 1983; Holland et Holt, 1975) ou démographiques associés à la récidive (Persons, 1971; Roberts *et al.*, 1974). Des variables telles que l'âge, le sexe, l'histoire familiale et l'histoire criminelle ont aussi été mises en relation avec la récidive, amenant des pistes d'exploration prometteuses.

Ces études ont été effectuées à l'aide d'instruments psychométriques, tels les mesures de personnalité et les tests d'intelligence.

L'inventaire multiphasique de personnalité du Minnesota (MMPI, 1948) est une mesure de personnalité qui a été beaucoup utilisée pour différencier les récidivistes des non-récidivistes, et ainsi, prédire la récidive. Certains sont parvenus à des résultats concluants. (Adams, 1976; Dunham, 1954; Holland et Holt, 1975; Holland et Levi, 1983; Levy *et al.*, 1952; Morrice, 1957; Panton, 1958, 1962, 1976, 1979) tandis que d'autres ont affirmé que le MMPI était peu utile pour discriminer ces deux groupes (Clark, 1948; Christensen et Leunes, 1974; Gendreau *et al.*, 1979; Mandel et Barron, 1966; Monachesi, 1948, 1950). Ces divergences dans les résultats peuvent être dues aux différences entre les types de populations étudiées par chacun des auteurs, ainsi qu'aux échelles du MMPI utilisées, qui ne sont pas les mêmes d'une étude à l'autre.

Ces résultats ont donné lieu à l'élaboration de nouvelles échelles du MMPI, à partir des items déjà existants, afin d'augmenter la capacité de discrimination du test pour une population de criminels. C'est ainsi que Panton (1972) a regroupé un ensemble de 13 échelles du MMPI, dont huit nouvelles échelles, pour en faire l'inventaire de classification

pour la prison (PCI). De nombreux auteurs ont utilisé séparément ces échelles auprès de populations de détenus présentant des caractéristiques variées (Adams, 1976; Adam et West, 1976; Johnston et Cooke, 1973; Lane et Jean, 1979; Panton, 1958-1962-1979; Scott, 1980; Wattron, 1963; White, 1975, 1981) et s'entendent sur la validité de ces échelles, en comparaison avec les échelles traditionnelles, pour une population de criminels.

Cependant, aucune étude ne rapporte l'utilisation de l'ensemble du PCI auprès d'une population spécifique de criminels ayant commis des vols avec effraction. Le vol avec effraction est une catégorie de crime qui présente un des plus haut taux de récidive et malgré cela, est très peu étudié. C'est pour cette raison que cette recherche se penchera sur le profil du voleur avec effraction, selon le PCI.

Pour ce faire, divers aspects de la récidive seront étudiés. Cette étude explorera des facteurs reliés à la récidive soit, l'âge, le sexe, l'intelligence, l'histoire familiale et l'histoire criminelle du sujet. Une énumération de certains outils psychométriques les plus employés par divers auteurs et les plus efficaces pour prédire la récidive sera faite. Une autre partie visera à étudier l'utilisation du MMPI auprès de la population de criminels. De plus, une compilation des différentes caractéristiques psychologiques mises en évidence par ces auteurs sera faite, pour ainsi obtenir un portrait sommaire du criminel récidiviste, selon les études énumérées. Une autre partie se penchera spécifiquement sur les caractéristiques du cambrioleur relevées par ces divers auteurs.

Ceci sera fait dans le but de recueillir le plus d'indices possible sur la personnalité des cambrioleurs récidivistes, à l'aide des échelles du PCI. Ces traits de personnalité seront comparés à ceux d'un groupe d'individus dits non-criminels qui ne présentent pas d'antécédents judiciaires. Ceci permettra de développer un profil psychologique des cambrioleurs récidivistes selon le PCI. Si cet outil met en lumière des traits de personnalité définis, ces caractéristiques personnelles seront un indice de probabilité de récidive. Cet

instrument ajouterait à l'efficacité des programmes destinés à prévenir les comportements mésadaptés et la délinquance, plus précisément la récidive au niveau des vols avec effraction. Ces résultats peuvent s'avérer un outil de valeur tant pour les personnes concernées par la prévention du crime, que pour les décisions relevant des comités de probation, ainsi que pour les fins diagnostiques.

## CHAPITRE PREMIER

### Contexte théorique

## **FACTEURS RELIES A LA RECIDIVE**

A travers les ans, plusieurs tentatives ont été faites pour étudier les causes du comportement criminel. De là, de nombreuses variables ont été associées plus spécifiquement au criminel récidiviste. Ces variables sont des sources de variance pour les études du domaine de la récidive. Certains auteurs ont noté des différences entre les récidivistes et les non-récidivistes au niveau de l'âge, du sexe, de l'intelligence, des relations familiales passées et actuelles du sujet, ainsi qu'au niveau de l'histoire criminelle.

### **FACTEUR AGE**

Il appert que l'âge de l'individu lors de son premier délit est une variable très utile pour discriminer le récidiviste du non-récidiviste, selon Carney (1967). En comparant des groupes de récidivistes avec des non-récidivistes, il remarque que les premiers commencent leur carrière criminelle plus jeunes. Ils présentent donc un âge moyen plus bas que les non-récidivistes lors de leur premier délit, ainsi que lors de leur première incarcération (Ganzer et Sarason, 1973; McGurk, Bolton et Smith, 1978). Robert et al. (1974) dénotent un taux plus élevé de récidive pour les délinquants qui sont plus jeunes et ayant vécu un passé en institution.

Panton (1962a) étudie les "criminel habituels" par rapport aux "criminel non-habituels" pour conclure que plus l'âge augmente à l'intérieur de la zone de 20-29 ans lors du deuxième délit, plus les probabilités de reincarcération diminuent. Carney (1967) ajoute, suite à sa recherche, qu'aucun sujet ayant commis son premier délit à 41 ans ou plus n'a récidivé.

Concernant plus spécifiquement le cambrioleur, Roebuck (1967) fait ressortir que celui-ci présente un âge moyen plus élevé que la population totale des criminels de son

échantillon. Gunn et Gristwood (1976) révèlent que le criminel ayant commis un vol est plus jeune que le criminel non-voleur. Il y aurait 80% de chances qu'un cambrioleur ait plus de 21 ans, selon Harry (1985).

L'âge s'avère donc être un facteur important lorsqu'il s'agit d'identifier le récidiviste potentiel!

## FACTEUR SEXE

Il faut, de plus, accorder une attention particulière au sexe du sujet, car des différences fondamentales sont observées entre les hommes et les femmes dans les recherches auprès des criminels.

Joesting, Jones et Joesting (1975) ont examiné cette différence entre les hommes et les femmes aux échelles traditionnelles et expérimentales. Ils relèvent que les femmes obtiennent des résultats significativement plus bas aux échelles F (validité), HS (hypochondrie), D (dépression), Hy (hystérie), Pd (psychopathie), MF (masculinité-féminité), Pa (paranoïa), Sc (schizophrénie), Ma (hypomanie), Si (introversion sociale), Ec (évasion), A (anxiété), R (répression), Dc&i (déficience dans le contrôle et les inhibitions), SD (déviance sociale) et significativement plus haut à K (attitude face au test) et Ap (adaptation à la prison). De plus, les hommes apparaissent plus perturbés émotionnellement que les femmes.

Monachesi (1948) conclut que la plupart des échelles du MMPI différencient les femmes délinquantes des non-délinquantes. Cependant, le MMPI discrimine mal les hommes délinquants des non-délinquants.

Fry (1949) note que les femmes obtiennent des cotes significativement plus basses que les

hommes sur toutes les échelles du MMPI, sauf Pa.

Panton (1974) suggère qu'il existe des différences de personnalité entre les prisonniers hommes et femmes. La moyenne du MMPI aux échelles Hs et D est significativement moins déviant pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont cependant plus déviantes par rapport à la population générale pour les échelles Pa et Si.

De plus, Persons et Marks (1971) relèvent que les hommes commettent sept fois plus de crimes violents que les femmes.

1

### **FACTEUR INTELLIGENCE**

Les auteurs affirment unanimement qu'il existe des différences notables entre les deux groupes de criminels, au niveau du quotient intellectuel.

Ainsi, Monachesi (1948) a observé que les délinquants présentent un QI plus bas que les non-délinquants. Gunn et Gristwood (1976) ajoutent qu'il en va de même pour les récidivistes par rapport aux non-récidivistes. De plus, Andrew (1978) révèle qu'un QI plus bas, associé à une famille de grande taille, sont des facteurs qui contribuent à augmenter l'incidence de délinquance chez l'individu. Holland et Holt (1975) renchérissent qu'un QI bas, en plus d'augmenter la probabilité de récidive, amène l'individu à des crimes plus violents.

Il existe aussi des différences qualitatives au niveau du rendement intellectuel, entre les récidivistes et les non-récidivistes. C'est en effet, ce qu'ont noté Ganzer et Sarason (1973) et Haynes et Bensch (1983) chez une population de délinquants. Ils ont vu que les récidivistes présentent un score verbal plus bas que les non-récidivistes au Wisc-R. Mc Gurk, Bolton et Smith (1978) spécifient que les récidivistes sont moins performants en arithmétique et en

lecture que les non-récidivistes.

Cependant, Roebuck (1967) rapporte que le cambrioleur présente un QI plus élevé par rapport à la population criminelle générale.

## **FACTEUR HISTOIRE FAMILIALE**

Le type de passé familial vécu par le sujet influence le développement du comportement criminel.

Ainsi, Mannering (1958) montre que l'individu criminel provenant d'une famille désunie et n'ayant ni femme, ni enfant est un mauvais sujet à la réhabilitation. Il ajoute que , parmi les récidivistes, il y a plus de divorcés que de célibataires.

Gunn et Gristwood (1976) élaborent le portrait type du voleur moyen et affirment que celui-ci a 63% de chances de provenir d'une famille nucléaire brisée. De plus, il y a 63% des chances qu'il ne soit pas marié lors de son arrestation.

Le voleur à main armée, lui, aurait vécu des relations familiales primaires désorganisées. Il y aurait eu une déficience au niveau de la supervision parentale. Le voleur aurait grandi dans la pauvreté, l'alcoolisme, la promiscuité et le manque de responsabilité générale. Haran et Martin (1984), qui ont relevé ces caractéristiques, ont aussi fait ressortir que 80% des voleurs à main armée sont séparés ou divorcés. Leurs relations avec les femmes sont transitoires, mais ils ont un ou plusieurs enfants dont ils ne peuvent ou ne veulent pas assumer la responsabilité. Les auteurs ont noté que chez 20% des voleurs à main armée, le père ou le frère présentait une histoire criminelle et au moins une arrestation. De plus, la relation avec la famille pendant l'emprisonnement joue un rôle dans les probabilités de récidive.

Vicary et Good (1983) affirment que 75% des détenus ayant des liens étroits avec leur famille pendant leur emprisonnement, remplissent mieux leur période de probation. De plus, le taux de récidive est plus bas pour ceux ayant des visites régulières de leur famille pendant leur sentence. Ils relèvent aussi que les détenus en probation vivant avec des parents ou une femme présentent un taux plus bas de violation de parole.

De plus, Bayer et Bonta (1985), en étudiant six sous-échelles de l'échelle Pd du MMPI, affirment que cette dernière discrimine les détenus qui sont réincarcérés de ceux qui ne récidivent pas, par la dimension "mésentente familiale". La mésentente familiale suppose un système défectueux et la possibilité que le délateur ne croit pas qu'il puisse rapporter des récompenses de façon conventionnelle.

## **FACTEUR HISTOIRE CRIMINELLE**

### **A. Type de crime**

Il appert qu'il existe une relation entre le type de crime commis, le taux de récidive et le type de personnalité de criminel. Smith, Smith et Noma (1984) notent que l'histoire criminelle est organisée autour du type de crime plutôt que de la sévérité du crime.

Metzner et Weil (1963) affirment que les trois facteurs les plus discriminatoires dans la prédiction de récidive sont les démêlés judiciaires antérieurs, les condamnations antérieures et le type d'offense. Ainsi, il y a plus de retour en prison pour ceux ayant eu des démêlés judiciaires antérieurement que pour ceux qui n'en ont pas eu; pour ceux qui ont 14 ans ou moins à la première arrestation en comparaison avec ceux qui ont 15 ans et plus. Les criminels qui ont eu plus de cinq arrestations retournent plus en prison que ceux qui en ont vécu moins que cinq. Aussi, les individus âgés de moins de 30 ans au dernier délit subissent davantage une autre réincarcération que ceux qui avaient plus de 30 ans.

Par rapport à la relation entre la personnalité et le type de crime, Holland et Holt (1975) ont étudié une population de 295 prisonniers, provenant d'une institution de détention pour hommes de Californie, emprisonnés à court terme sous ordonnance de la Cour, dans le but de procéder à une évaluation psychologique préliminaire à la sentence finale. Ils ont observé, en clarifiant la relation entre la sévérité du crime et la récidive, qu'une augmentation de la probabilité de récidive selon l'échelle de "Base expectancy" et une diminution de la sévérité du crime est reliée à l'augmentation des traits d'immaturité, d'impulsivité et d'hostilité. Tandis qu'un crime sévère est davantage associé à une baisse de la présence de ces traits.

De plus, certaines classes de crimes présentent un taux plus élevé de récidive. C'est le cas pour les délits de possession de narcotiques, de fraude, de cambriolage et de vol d'automobile (Mannering, 1958). Carney (1967) déclare que les délits sexuels présentent un plus bas taux de récidive contrairement au crime contre la propriété, qui démontre un taux de récidive de 66%.

Levy, Southcombe, Cranor et Freeman (1952), eux, se sont penchés sur une population de 300 détenus, indépendamment de leur race, âge ou délit et ont comparé ce groupe à des étudiants de niveau collégial, à l'aide du MMPI. Ils ont fait ressortir que le profil psychologique des criminels violents et de ceux ayant commis un délit sexuel sont très semblables. Le profil du criminel non-violent diffère des deux autres.

Christensen et Leunes (1974) s'intéressent aussi à la relation entre le type de crime et la personnalité du criminel. Ils examinent les différences au MMPI, à l'échelle d'adaptation à la prison (Ap) entre six classes de criminels. Les groupes des meurtriers et des trafiquants de narcotiques sont les plus élevés des six groupes à l'échelle Ap.

En ce sens, Panton (1958) suppose qu'il existe un profil psychologique caractéristique au MMPI pour chacune des six classes majeures de crimes soit les cols blancs, ceux ayant

commis un assaut aggravé, les voleurs, violeurs et cambrioleurs, ceux ayant commis une offense à la propriété, les pervers sexuels et les criminels sexuels aggravés. Il ne note cependant pas de différences entre les groupes, sauf pour celui accusé de perversion sexuelle, qui est plus déviant par rapport aux autres groupes.

En comparant les détenus dans un établissement à sécurité maximum aux autres prisonniers aux échelles K et Pd du MMPI, Murphree, Karabelas et Laurence (1962) n'ont pas remarqué de différence significative entre ces deux groupes.

Holland et Levi (1983) concluent que les scores du MMPI sont significativement reliés au nombre de condamnations dans une catégorie de crimes spécifiques. Ainsi, l'échelle Pd (psychopathie) est spécifiquement reliée au crime de "dommage à la propriété".

Le type de crime commis doit donc être pris en considération lors de l'étude du criminel récidiviste, car la variable de récidive n'est pas mise en évidence lorsqu'on ne tient compte que du fait qu'il y ait un ou plusieurs délits en évitant de considérer le type de crime commis ; Holland et Levi (1983) Holland et Holt (1975) appuient ceci en disant que la nature de la récidive est plus importante que le seul fait de récidiver dans l'étude de la personnalité du criminel récidiviste.

#### B. Le nombre de condamnations

Certains auteurs ont exploré la relation entre l'histoire criminelle et la récidive en se penchant sur le passé en institution et le nombre de délits antérieurs des sujets.

Roberts et al (1974), de même que Mc Gurk, Bolton et Smith (1978) s'entendent pour dire que le plus haut taux de récidive se retrouve chez les délinquants ayant une expérience de vie en institution.

Le nombre de condamnations antérieures joue aussi un rôle lorsqu'il s'agit de prédire la récidive. Panton (1962a) remarque donc que l'efficacité de prédiction de l'échelle d'habitude de crime (HC) diminue considérablement lorsque les récidivistes n'ont qu'une ou deux condamnations antérieures.

Pour appuyer l'importance de tenir compte de l'histoire criminelle du sujet, Carney (1967) affirme que la combinaison de l'âge lors du premier délit et le dossier pénal antérieur sont un ensemble de variables ayant un haut taux de prédiction.

### UTILISATION DES OUTILS PSYCHOMETRIQUES

A travers les nombreuses recherches faites sur la population criminelle, plusieurs outils ont été utilisés. Les tests de personnalité non-projectifs sont ceux qui se sont avérés les plus utiles pour distinguer les récidivistes des non-récidivistes. Quelques-uns sont explorés ici.

#### LE WISC-R

Haynes et Bensch (1981) ont utilisé le WISC-R avec une population de délinquants. Ils voient que les non-récidivistes présentent une différence entre le niveau "performance" et le niveau "verbal" du test égale à celle montrée par la population normale. Ils remarquent que la "performance" est plus élevée que le "verbal" pour les récidivistes. Cette différence est appelée le signe P-V, qui différencie les deux groupes de criminels.

En 1983, les mêmes auteurs répètent cette étude auprès des femmes délinquantes, cette fois. Les résultats démontrent que 83% des récidivistes présentent le signe P-V.

### ECHELLE DE LEITER

Par sa préoccupation pour prédire la récidive, Leiter (1974) tente de bâtir un échelle de récidive qui comporte neuf composantes qui, selon lui, permettent d'identifier le récidiviste. Il mesure la stabilité, le facteur âge-temps, la maturité sociale, l'aptitude à l'adaptation, la dynamique personnelle, la réaction devant l'autorité, l'adaptation à la prison ainsi que le degré de sévérité du crime commis. L'application de cette échelle nécessite des entrevues répétées, effectuées par une personne autre que l'expérimentateur, car celui-ci ne doit avoir aucun contact avec le sujet. Ceci est fait dans le but d'obtenir des informations sur l'histoire médicale, éducative, criminelle et sociale du sujet. Cette échelle est peu employée étant donné la complexité de son utilisation.

### PEN

L'inventaire de personnalité du PEN de Eysenck, qui mesure trois dimensions de la personnalité soit psychotique, extraversive et névrotique, a été employé dans le but d'établir la personnalité des criminels. Eysenck et Eysenck (1974) ont utilisé le PEN en supposant que les criminels testés obtiendraient un score élevé au niveau des trois dimensions. Ils concluent, en comparant les deux groupes de criminels, dont un jugé plus sévère à cause de récidive, que les différences de personnalité apparaissent à la dimension extraversive qui est plus élevée pour les récidivistes.

Mc Wiliams (1975) note aussi que parmi la population de détenus, la plus grosse proportion de ceux qui sont réincarcérés (63%) sont ceux qui présentent des scores élevés à la dimension extraversion et bas à névrotisme.

Ruisel (1976) explore plus particulièrement la dimension "psychotique" (P) chez les délinquants en Tchécoslovaquie. Il fait ressortir que la population délinquante présente une dimension P plus élevée que la population générale.

### INVENTAIRE JE\$NESS

C'est en 1976 que Saunders et Davies ont utilisé l'inventaire Jesness de personnalité auprès des délinquants britanniques. Cet inventaire est composé de dix échelles, dont certaines discriminent ceux chez qui les comportements délinquants ont de fortes chances de persister. Les échelles de mésadaptation sociale, aliénation, agression manifeste et le type d'orientation des valeurs sont celles que Saunders et Davies ont relevé comme étant davantage liées au comportement déviant.

### MMPI ET RECIDIVE

Le MMPI est probablement le test de personnalité le plus largement utilisé dans le domaine de la justice criminelle et il fait partie des procédures d'admission des institutions pénitentiaires fédérales et provinciales lorsqu'il s'agit de criminels sévères. Il est régulièrement employé comme aide diagnostique et comme support à la planification des programmes d'intervention auprès des criminels.

Déjà, plusieurs chercheurs ont étudié des applications plus spécifiques du MMPI aux détenus, relativement à des problèmes de comportements. Ces études visent principalement à améliorer l'efficacité de l'utilisation du MMPI dans les prisons.

### DESCRIPTION DU MMPI

Le MMPI consiste en 556 différentes affirmations qui couvrent un large éventail de traits de personnalité. Le sujet répond à chaque affirmation par vrai ou faux, ou en laissant un blanc dans le cas où il est incapable de répondre. Le MMPI standard est composé de quatre échelles de validité (? , L, F, K) et de 10 échelles cliniques (Hs, D, Hy, Pd, Mf, Pa, Pt, Sc, Ma et

Si) qui sont décrites ci-dessous.

#### A. LES ECHELLES DE VALIDITE

La première échelle de validité, nommée l'échelle "question" (?) a pour but de compiler le nombre d'items laissés sans réponse.

L'échelle "mensonge" (L) consiste en 15 affirmations qui tentent d'identifier les efforts intentionnels du sujet pour bien paraître dans ses réponses au test.

L'échelle "validité" (F) contient 64 items qui veulent détecter la présence de confusion due, soit à une condition psychotique, à l'analphabétisme, à une tentative de montrer une mauvaise image de soi dans le but de recevoir de l'aide ou encore, un patron de réponses au hasard.

L'échelle d'attitude face au test (K) comprend 30 items et sert fondamentalement comme mesure du niveau de défense du sujet face au test.

#### B. LES ECHELLES CLINIQUES

L'échelle "hypochondriaque" (Hs) est une mesure clinique composée de 33 items reflétant les plaintes somatiques communément retrouvées chez les hypochondriques.

L'échelle "dépression" (D) regroupe 60 items qui décrivent des symptômes variés de dépression comme le sentiment de désespoir ou d'inutilité et la préoccupation face à la mort.

L'échelle "hystérie" (Hy) est aussi faite de 60 items qui tendent à identifier la conversion hystérique.

Pour ce qui est de l'échelle "psychopathie" (Pd), elle est composée de 60 items élaborés pour détecter le type amoral et antisocial qui est communément décrit comme un désordre de personnalité psychotique.

La mesure "masculinité-fémininité (MF) présente 60 items qui ont été initialement élaborés pour identifier les hommes effiminés souffrant d'un désordre d'inversion sexuelle. Cependant, cette échelle semble actuellement refléter plutôt les intérêts esthétiques et vocationnels.

L'échelle "paranoïa" (Pa) est constituée de 40 items visant à déceler le patron clinique de la paranoïa et certains éléments du désordre de schizophrénie.

L'échelle "psychasténie" (Pt) est composée de 48 items qui discernent le syndrome obsessif-compulsif et suggère un haut taux d'anxiété.

L'échelle "schizophrénie" (Sc) consiste en 78 items qui visent à cerner le patron psychotique de la schizophrénie.

L'échelle "hypomanie" (Ma) comprend 48 items qui reflètent l'hyperactivité, l'excitation émotionnelle et la fuite des idées qui se retrouvent chez les personnes atteintes du désordre affectif de l'hypomanie.

Finalement, l'échelle "introversion sociale" (Si) est composée de 70 items mettant en évidence un malaise dans des situations sociales, une hypersensibilité et une insécurité.

### **RECIDIVISTES ET PREMIERS OFFENSEURS**

Quelques études ont tenté de différencier les premiers offenseurs des récidivistes à l'aide des profils du MMPI obtenus après que les récidivistes soient retournés en prison. D'autres

visent plus spécifiquement à discriminer les récidivistes des non-récidivistes.

C'est ainsi que Dunham (1954) a trouvé que les échelles Pd et D étaient significativement plus élevées pour les récidivistes. Il ajoute que chaque groupe de détenus peut être identifié par l'échelle Pd plus élevée, suivie de l'échelle Ma, sauf pour le premier offenseur. Ce dernier présente une échelle D plus élevée suivie de Ma.

Stanton (1956) note que 62% des détenus ont un score de 69 ou plus à l'échelle Pd; 90,5% ont un score de 60 ou plus à l'échelle Pd; 53,5% dont le score le plus élevé est à Pd (plus que 69) ou Ma (plus que 70). Il remarque donc que ce sont les échelles Pd et Ma qui sont les plus élevées pour ces derniers et qui les différencient de la population générale.

Panton (1959), quant à lui, n'a pas relevé de différences significatives entre les premiers offenseurs et les récidivistes.

Mack (1969) n'a pas obtenu de meilleurs résultats en voulant différencier les groupes de récidivistes et ceux présentant un succès de probation.

Levy, Southcombe, Cranor et Freeman (1952) ont observé les criminels par rapport aux non-criminels. Ils notent que les criminels présentent des scores de six à dix points plus élevés au MMPI que la population non-criminelle. Le plus haut score obtenu est à l'échelle Pd. L'échelle D affiche, elle aussi, un score élevé. L'échelle Mf est plus élevée pour la population normale que pour les non-criminels évalués par cette équipe de recherche. De plus, les échelles indiquant des tendances psycho-névrotiques (Hs, Hy, Pt) sont semblables pour les deux groupes. En comparant les récidivistes aux premiers offenseurs, les auteurs relèvent que l'échelle Pd est élevée et définitivement anormale chez les récidivistes, tandis que les échelles névrotiques sont équivalentes pour les deux groupes.

Morrice (1957) fait ressortir que, chez les détenus récidivistes, ce sont les échelles Sc, D, Pt et Pd (dans l'ordre) qui présentent le plus fréquemment des scores élevés.

Gough et al. (1965) ont examiné les échelles conventionnelles du MMPI et les échelles "anxiété" (A), "répression" (R) et "force du moi" (Es) et ont noté que seule l'échelle Ma est significativement plus élevée pour les récidivistes.

Par contre, Christensen et Leunes (1974) affirment que le MMPI n'est pas utile pour prédire la récidive après avoir administré une forme abrégée du MMPI à un groupe de premiers offenseurs et de récidivistes

Flanagan et Lewis (1974) notent que ceux qui sont incarcérés pour la première fois, et qui détiennent un casier judiciaire juvénile, scorent plus haut que les premiers offenseurs aux échelles F, Pd, Pa, Sc, Ma et Re.

Le MMPI ne différencie pas le groupe de récidivistes des non-récidivistes parmi les détenus militaires est la conclusion à laquelle parvient Clark, suite à son étude effectuée en 1948.

C'est la même année que Monachesi tente de discriminer les délinquants des non-délinquants à l'aide du MMPI. Il observe que ces derniers présentent une moyenne plus élevée aux échelles ?, Hs, Mf, Pt, Sc, et Ma que les délinquants. Cette différence ne discrimine cependant pas bien les deux groupes puisque les non-délinquants présenteraient possiblement des désordres de personnalité aussi sérieux que les non-délinquants étant donné qu'ils provenaient d'une école spécialisée.

En 1975, Elion et Megargee vérifient l'efficacité de l'échelle Pd pour différencier les degrés de comportement antisocial dans une population de noirs. Il affirment que les criminels noirs ont une moyenne significativement plus élevée à l'échelle Pd que les non-criminels. Il en va de même pour les récidivistes par rapport aux non-récidivistes.

Pour leur part, Mandel et Barron (1966) concluent que le MMPI ne parvient pas à différencier les récidivistes des non-récidivistes. Cette conclusion repose sur l'analyse des profils du MMPI de 372 hommes relâchés de prison depuis cinq ans.

#### A. UTILISATION DES ÉCHELLES NON-TRADITIONNELLES

D'autres auteurs, qui ne se sont pas restreints aux échelles conventionnelles du MMPI, sont arrivés à des résultats plus intéressants. De telles recherches isolent habituellement les items du MMPI qui diffèrent le mieux les groupes étudiés et utilisent ces items pour former une échelle dite expérimentale.

Ainsi, de nouvelles échelles ont été élaborées en relation avec la dynamique des prisonniers. Ces échelles ont été développées empiriquement, validées et rapportées par divers auteurs. Il y a eu plusieurs échelles et sous-échelles élaborées dans les dix dernières années qui s'avèrent particulièrement efficaces lorsqu'elles sont appliquées à des populations de prisonniers. Certaines concernent davantage cette recherche et seront étudiées plus spécifiquement.

Celle que Panton (1986) a élaborée est de celles-là. Il s'agit de l'échelle "adaptation à la prison" (PAS). Cette échelle a pour but de discriminer ceux commettant des infractions aux règles de la prison (combat, tumulte, refus d'obéir, etc...) de ceux présentant une adaptation satisfaisante. Panton a étudié son pouvoir de discrimination sur les profils de deux groupes de détenus adaptés, deux groupes de non-adaptés et un groupe sévèrement mésadapté. L'échelle a identifié correctement 82% de chaque groupe des adaptés, 87% et 85% des deux groupes de non-adaptés et 98% des sévèrement mésadaptés.

Stump et Gilbert (1972) comparent l'échelle d'adaptation à la prison (maintenant abrégée "Ap") de détenus qui ont été disciplinés par l'isolement à plusieurs reprises avec ceux qui ne l'ont jamais été; il n'y a cependant pas de différence significative entre les deux groupes.

Wattron (1963) note que les items de l'échelle Ap identifient 68% des récidivistes et 69% des succès de probation.

Beall et Panton (1956) ont élaboré une échelle visant à prédire les risques d'évasion d'un détenu, qui est appelée Ec.

Lors d'une post-validation des échelles Ap et Ec (évasion), Panton (1979) conclut que ces échelles permettent d'identifier trois détenus sur quatre qui commettront éventuellement une infraction majeure ou une évasion.

Scott (1980) vérifie l'application de l'échelle Ec à une population de femmes détenues dans un établissement à sécurité maximum. Il ne parvient pas à un résultat significatif. Les différences significatives apparaissent aux échelles F, Pd, Pt, Sc, et Ma où les évadées scorent plus haut et à l'échelle L où elles ont des résultats plus bas.

Par la suite, en combinant les items des échelles Pd et Ap qui discriminent le mieux les récidivistes des non-récidivistes, Panton (1962a) a créé une échelle pouvant discriminer les deux groupes. Cette échelle est nommée "l'échelle de crime habituel" (HC). L'auteur définit le criminel non-habituel (NHC) comme étant celui qui a plus de 40 ans et qui a passé 20 ans ou plus de sa vie adulte dans un emploi rémunératrice avant son premier emprisonnement. Le criminel habituel (HC) est comparé au récidiviste. Panton note un profil similaire des HC et NHC avec des différences significatives aux échelles Pd et Ma. Les criminels habituels présentent une moyenne plus élevée aux échelles Pd, Ma et Ap, ce qui implique la présence de traits sociopathiques et une plus basse tolérance au stress que les criminels non-habituels. Cependant, l'auteur relève que la capacité de discrimination de l'échelle HC diminue considérablement lorsque le criminel ne présente qu'une ou deux sentences antérieures.

Pierce (1972) a tenté une validation de l'échelle HC et a réussi à identifier les récidivistes des

premiers offenseurs.

Adam et West (1976) ont aussi étudié à nouveau l'échelle HC et ont relevé qu'elle est efficace pour différencier les récidivistes des premiers offenseurs, comme l'ont fait les échelles Pd et Ap.

### PREDICTION DE RECIDIVE

Certaines recherches visent plus spécifiquement à prédire les risques de récidive à l'aide du MMPI.

Le premier effort fait en ce sens vient de Clark (1948) qui a élaboré l'échelle de récidive. Celle-ci discrimine les détenus militaires qui en sont à leur première offense de ceux ayant commis plusieurs offenses.

Freeman et Mason (1952) n'ont pu valider l'échelle de Clark, ni bâtir une échelle plus efficace.

Monachesi (1950) a aussi tenté de développer deux échelles pour prédire la récidive à partir du MMPI, mais sans succès.

Dans leur étude, Monachesi et Hathaway (1969) ont utilisé le MMPI comme outil psychométrique auprès de 4000 enfants du Minnesota. Les sujets étaient divisés en deux groupes selon qu'ils étaient impliqués ou non dans des comportements délinquants. Les trois échelles Si, D et MF ont été désignées comme échelles inhibitrices associées à un faible taux de délinquance. Les échelles Pd, Sc et Hy, étaient reliées à un haut taux de récidive. Ils concluent qu'il y a une relation entre le patron de réponse du MMPI et le comportement délinquant futur.

Panton (1962) a élaboré l'échelle de "violation de parole" (PaV) qui comprend 26 items afin de prédire la violation de parole. Cette dernière identifie 80.5% des violateurs de probation et 80.5% des non-violateurs. De plus, Panton remarque que les non-violateurs scorent significativement plus bas aux échelles Hs, D, Hy, Pd, Pa, Pt, Sc et plus haut à Mf.

### **ECHELLE ET INDEX "RECIDIVE-REHABILITATION"**

Une oeuvre majeure dans le domaine de la prédiction de récidive est la thèse de Black (1967). Il a étudié 15 échelles expérimentales et conventionnelles du MMPI et en a conclu qu'aucune des échelles n'est parvenue à différencier significativement son groupe de récidivistes des non-récidivistes. Il a alors utilisé les échelles Si et HC, en a sélectionné les items auxquels les deux groupes avaient répondu de façon différente à cinq reprises ou plus, a éliminé les autres items et a appelé le résultat "l'échelle récidive-réhabilitation" (Rmn). Cette échelle de 22 items a identifié 88% des récidivistes et 84% des non-récidivistes de l'échantillon.

Black a ensuite établi des points critiques de séparation arbitraires pour les échelles récidive-réhabilitation, crime habituel (HC) et introversion sociale (Si) afin d'élaborer un système de prédiction. Le système a été fabriqué de façon à ce que l'individu reçoive un point pour chaque échelle dont le résultat dépasse le point "critique". Ainsi, le sujet qui présente un score T inférieur à 54 à l'échelle Si, un score T plus grand que 58 à HC et une échelle Rmn ayant un score T plus élevé que 50 reçoit un point pour chaque critère rempli.

Un score de 0-1 à l'index Rmn prédit la réhabilitation. Un score de deux caractérise une indécision. Tandis qu'un score de trois est un indice de récidive.

Suite à ces résultats, Black a élaboré "l'inventaire de récidive-réhabilitation" qui comprend 13 échelles remodelées à partir du MMPI conventionnel. Les échelles L, F, K, Si, Hc, Rmn, A,

R, PaV, Pd, Ma, Ec et Es s'y retrouvent.

Un autre travail important a été réalisé par Panton (1972). Il a élaboré l'inventaire de classification pour la prison (PCI) qui sera d'ailleurs utilisé pour cette étude. Il sera donc décrit plus longuement au chapitre II.

### **PORTRAIT PSYCHOLOGIQUE DU CRIMINEL ET DU RECIDIVISTE**

La partie qui suit vise à faire ressortir les différentes caractéristiques du criminel et du récidiviste telles que relevées par certains auteurs, suite à leurs recherches. Il s'agit donc d'un portrait sommaire du criminel et du récidiviste provenant des conclusions de diverses études.

#### **LE CRIMINEL**

En 1958 (a), Panton élabore ce qu'il appelle "le profil moyen du détenu". Il le qualifie d'irresponsable, d'impulsif et d'égocentrique. Il ajoute qu'il n'est pas fiable, qu'il est sans tact, déficient à évaluer son propre effet sur l'entourage, incapable d'évaluer les conséquences de ses actes et qu'il présente une facilité marquée pour la rationalisation.

Holzman (1983) a aussi fait ressortir des éléments dynamiques liés au comportement délinquant. Il note que l'individu est poussé à la délinquance par des pulsions internes (comme le mécontentement) et tiré par des facteurs environnementaux (amis délinquants, pauvreté). Par contre, les contrôles intérieurs, qui sont la bonne estime de soi et la force du moi, travaillent à minimiser la déviation comme le font les contrôles externes, qui eux, sont constitués des parents et des agents de contrôle social. C'est de la lutte de ces forces que résulte le contrôle ou l'acte délinquant.

De plus, selon Vicary et Good (1983) les criminels présentent une faible estime de soi et font preuve de négativisme.

### LE REÇIDIVISTE

Mannering (1958) note que le récidiviste est fondamentalement anti-social, hautement compétitif, indifférent aux autres et égocentrique.

Panton (1962a) ajoute que les criminels habituels ont une plus basse tolérance au stress et présentent davantage de caractéristiques sociopathiques que les criminels non-habituels.

Roberts, Erikson, Riddle et Bacon (1974) constatent que les variables psychologiques associées à la récidive sont l'impulsivité, le besoin de gratification immédiate et l'absence de confiance face aux perspectives futures.

De leur côté, Eysenck et Eysenck (1974) notent que les récidivistes présentent une personnalité plus extravertie que les non-récidivistes.

De plus, Mc Gurk, Bolton et Smith (1978) relèvent que le récidiviste projette davantage l'hostilité, est plus enclin à déroger des règles, est plus soupçonneux et présente un plus faible niveau de conformité sociale que le non-récidiviste.

Plusieurs auteurs dénotent des traits de psychopathie et des traits anti-sociaux chez les récidivistes.

Ainsi, Ganzer et Sarason (1973) ont observé que les récidivistes, parmi les délinquants juvéniles, reçoivent plus souvent le diagnostic de sociopathes.

Haynes et Bensch (1981) concluent qu'il y a un plus haut pourcentage de psychopathes chez les récidivistes. Les psychopathes délinquants présenteraient un processus cognitif

plus concret que les névrotiques ou les autres sous-groupes de délinquants. Le psychopathe est caractérisé par l'utilisation de comportements d'impulsivité et d'acting out, plutôt que par la médiation à l'aide de processus cognitifs.

Saunders et Davies (1976) rapportent que le fait de perpétuer une carrière délinquante est relié à une personnalité déviant. Cette personnalité présente une mésadaptation sociale qui se reflète dans une incapacité de rencontrer les demandes de l'environnement d'une façon socialement approuvable. Cette difficulté est associée à la présence d'agression sociale et à une mauvaise relation avec les pairs. Les auteurs remarquent chez les délinquants, une aliénation qui se traduit par une méfiance dans leur relation avec les autres et particulièrement avec l'autorité. La présence d'agression manifeste, c'est-à-dire d'un sentiment marqué de colère et d'agressivité envers les autres est aussi reliée au délinquant habituel. De plus, l'orientation des valeurs de l'individu influencera grandement le fait qu'il continue ou non la vie délinquante.

Holland et Holt (1975) expliquent la récidive en disant que l'augmentation de la probabilité de récidive est reliée à l'augmentation du degré de dérangement émotif, comme dans l'anxiété, à l'augmentation de l'aliénation sociale ainsi que des stimuli provoquant l'hyperactivité.

### **PORTRAIT PSYCHOLOGIQUE DU VOLEUR**

La partie suivante vise à mettre en évidence certaines caractéristiques de la population étudiée dans cette recherche. Il s'agit d'élaborer un portrait du voleur et du cambrioleur selon les différentes études faites auprès de cette population.

Ainsi, Blinder (1982) affirme que le dénominateur commun chez le voleur est une carence affective pendant l'enfance. On lui a refusé, dans l'enfance, ce qu'il méritait normalement.

Il a peu d'espoir en son habileté à gagner des récompenses en utilisant des moyens adéquats. Il vole pour remplir un vide et punir ses parents ou la société de l'avoir trompé. L'auteur ajoute que le voleur professionnel opère habituellement avec inconscience. Il a le sentiment que rien de ce qu'il a n'est réellement à lui et que, fondamentalement, il ne reçoit pas ce qu'il mérite. Le cambrioleur apprend donc dans l'enfance à exprimer son agressivité et est très efficace à prendre, en volant, ce qui, symboliquement, lui a été refusé. Il a besoin d'expier la culpabilité produite par les vols. Par conséquent, ses crimes comportent invariablement des éléments qui assurent son arrestation et la punition, peu importe avec quelle minutie ses crimes sont effectués.

Dans le même sens, Gray et Gray (1978) notent que le fait de se voir "interdire l'entrée" à certains aspects importants et significatifs de la vie de famille est fréquemment le système précurseur des crimes avec effraction.

Holland et Levi (1983), de leur côté, rapportent qu'une répétition de crimes non-violents, spécialement ceux impliquant le crime contre la propriété, exprime plus clairement que lors de crimes contre la personne, une propension générale à la déviance sociale. Cette déviance se reflète par l'impulsivité, l'égocentrisme, l'aliénation par rapport aux autres, un jugement immature, des ressources internes faiblement développées pour faire face à la frustration et au délai dans la gratification, une déficience dans la planification, et enfin, une difficulté à apprendre à partir des expériences négatives.

Christensen et Leunes (1974), lors d'une étude effectuée auprès du voleur avec effraction, à l'aide du MMPI, font ressortir que ce dernier présente un score élevé à l'échelle Ap de Panton. Un score élevé à cette échelle, élaboré par les auteurs, est associé à un sujet qui présente une façade , qui choisit de répondre de façon socialement acceptable et qui souhaite corriger son comportement. Il se prépare à profiter de l'entraînement à la socialisation. Cet individu présente généralement une meilleure adaptation à la prison. Il

est possible que ce soit une personne qui rencontre les démarches en répondant de la façon la plus acceptable socialement, sans cependant penser aux conséquences à long terme. Il est capable de tourner une mauvaise situation à son avantage grâce à la manipulation, ce qui se reflète dans son habileté à répondre de façon conforme à un test comme le MMPI.

Certains auteurs se sont penchés sur les diagnostics les plus communs chez les voleurs. Bluestone et Mallela (1979) affirment que les désordres de personnalité, abus de substances et autres désordres selon le DSM III, sont les plus communs chez les voleurs.

Harry (1985) note que les voleurs accusés de vol simple, c'est-à-dire n'utilisant pas d'arme, ne faisant pas d'abus de substance reçoivent plus souvent le diagnostic de schizophrène.

Henn et al (1976) relèvent que les voleurs avec violence présentent fréquemment un désordre de personnalité.

L'alcoolisme est un symptôme apparaissant chez les voleurs avec violence dans un cas sur quatre, selon Kaufman (1943).

Gunn et Gristwood (1976) ont étudié une population de voleurs avec violence ayant reçu une sentence de cinq ans ou plus à l'aide de l'inventaire Buss Durkee et ont élaboré le portrait type du voleur moyen. Le voleur récidiviste présente des scores élevés au niveau de l'irritabilité et de la culpabilité. Les auteurs remarquent que le voleur avec violence a 28 ans et est d'intelligence moyenne. Il a subi huit ou neuf condamnations antérieurement, surtout pour offense à la propriété et a perpétré plusieurs vols avec effraction. Il n'a pas commis de crimes sexuels, n'utilise pas de drogue et peu d'alcool. Il a déjà complété une à cinq années d'emprisonnement avant son présent délit. Il a 50% de chances de provenir d'une famille désunie. Il est célibataire lors de son arrestation dans 63% des cas. Il y a 29% des chances qu'il ait séjourné en psychiatrie et le même pourcentage de chances qu'il ait

fait une tentative de suicide. Dans 49% des cas, un problème d'alcool est décelé lors de l'entrevue. Il a 56% des chances d'être classé comme cas psychiatrique.

Pour compléter ceci, Holzman (1983) affirme que 78% des criminels contre la propriété, de son échantillon, avaient un emploi lors de leur arrestation. Parmi ceux-ci, 95% avaient un emploi à temps plein de type manuel, métier ou semi-spécialisé, depuis un an environ. Leur revenu est peu élevé. Pour le sujet, le crime est une activité secondaire dans le but d'obtenir un revenu supplémentaire, sans interférer avec les responsabilités de son emploi régulier. Seulement 22% de la population étudiée ne désirait pas d'emploi et considérait leur carrière comme étant le crime.

### POSITION DU PROBLEME

Suite à cet exposé, il est possible de constater que de nombreuses recherches ont tenté de mettre en lumière les causes de la récidive. Ceci a permis de relever certains facteurs étroitement reliés à la récidive, soit l'âge, le sexe, l'intelligence, l'histoire familiale et l'histoire criminelle du sujet. Plusieurs instruments de mesure ont été utilisés dans le but de prédire la récidive. Entre autres, le MMPI a été largement employé comme outil de prédiction. Certains le jugent valable alors que d'autres n'obtiennent pas de résultats significatifs. De là, de nouvelles échelles ont été développées afin d'augmenter l'efficacité de ce test de personnalité auprès de la population de récidivistes.

Ainsi, Panton (1972) a regroupé les échelles du MMPI particulièrement utilisées auprès de prisonniers dans un questionnaire appelé "inventaire de classification pour la prison" (PCI). Cependant, aucune recherche n'utilisant la totalité de cet outil psychométrique pour établir un profil psychologique de criminel récidiviste n'a été retrouvée. Beaucoup d'études ont cependant employé certaines échelles de ce test de façon individuelle. Certains sont

parvenus à des résultats concluants, tandis que d'autres ont affirmé l'inefficacité de ces échelles du PCI pour prédire la récidive. Cependant, la majorité des recherches avait comme but la prédition de la récidive plutôt que la vérification de ce qui caractérise le récidiviste au niveau psychologique et qui permet de le différencier du non-récidiviste ou de la population non-criminelle. De plus, les populations de criminels étaient souvent considérées indépendamment du type de crime commis.

La présente recherche vise donc à établir le profil psychologique typique du criminel récidiviste, qui le différencie de la population générale en utilisant le PCI. Le type de crime commis étant un élément important au niveau du profil psychologique du sujet, seulement des voleurs avec effraction constituent l'échantillon des récidivistes. Le sexe constitue un autre facteur pouvant créer des différences dans les réponses au PCI, alors les groupes ne comprennent que des sujets de sexe masculin.

Ainsi, l'hypothèse suivante est posée: les échelles du PCI permettent de discriminer de façon significative le groupe des cambrioleurs récidivistes de la population générale.

## CHAPITRE II

### La méthodologie

Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée pour l'expérimentation de cette recherche. La première partie décrit les sujets composant l'échantillon. En second lieu, l'instrument de mesure utilisé, soit le PCI, est présenté. Finalement, la troisième partie expose le déroulement de l'expérience.

## SUJETS

Les sujets choisis pour cette étude se répartissent en deux groupes, soit le groupe expérimental et le groupe contrôle. Les sujets sont tous de sexe masculin et sont âgés entre 18 et 48 ans, avec une moyenne de 28 ans et un écart-type de 7,51.

Le groupe expérimental est composé de récidivistes. Le récidiviste est défini comme un individu qui a commis au moins deux vols par effraction qui ont mené à son emprisonnement. Ce groupe comprend 22 sujets qui présentent un patron de crime de la catégorie vol par effraction. Ces individus sont âgés entre 18 et 34 ans avec une moyenne de 25 ans et un écart-type de 4,7. Le sujet a perpétré entre 3 et 70 vols par effraction et 81,8% de la population a moins de 25 vols à son actif comme il est possible de le constater au tableau 1. Ainsi quatre sujets (18.2%) présentent respectivement 48, 51, 60 et 70 vols par effraction. L'autre crime le plus souvent rencontré est l'introduction par effraction avec l'intention de commettre un vol. Ce délit se retrouve en moyenne 5 fois dans la carrière du récidiviste.

Ces sujets étaient détenus dans une institution pénitentiaire fédérale de la région de Montréal lors de l'expérimentation. Parmi eux, quatre provenaient de la prison à sécurité minimum "St-Anne-des-Plaines", douze sujets étaient issus de l'institution à sécurité moyenne "Centre fédéral de formation" et six purgeaient leur sentence à la prison à

TABLEAU 1

## Répartition du nombre de crimes pour les sujets récidivistes

NOMBRE DE CRIMES	NOMBRE DE SUJETS	POURCENTAGE
3	2	9.1%
4	2	9.1%
6	1	4.5%
7	2	9.1%
8	1	4.5%
9	2	9.1%
10	1	4.5%
12	1	4.5%
13	3	13.6%
17	1	4.5%
21	1	4.5%
24	1	4.5%
48	1	4.5%
51	1	4.5%
60	1	4.5%
70	1	4.5%

sécurité maximum "Archambault".

Les récidivistes avaient reçu leur première sentence au fédéral à 19 ans, en moyenne, et ils présentaient un passé d'offenses juvéniles composé de vols d'autos ou de vols de plus ou moins \$200.00.

Les 26 sujets du groupe contrôle sont des individus provenant de la population générale. Ils ne possèdent pas de casier judiciaire, bien qu'ils puissent avoir commis de petits vols mineurs dans leur enfance. Ces individus sont âgés entre 20 et 48 ans, avec une moyenne de 31 ans et un écart-type de 8,26.

**INSTRUMENT DE MESURE**

L'inventaire de classification pour la prison (PCI) est une adaptation des nouvelles échelles

du MMPI faite par Panton (1962). Afin que les échelles applicables à la prison soient groupées en vue d'une analyse de profils, elles ont été placées sur un graphique similaire à celui employé pour les échelles traditionnelles du MMPI. Ce regroupement d'échelles du MMPI est désigné sous le nom de Inventaire de classification pour la prison (PCI). Le PCI comprend les 13 échelles suivantes: L, F, K, Ap, Ec, HC, PaV, Hsx, A, R, Pd, D&i et SD et totalise 290 questions sous forme de vrai ou faux.

#### DESCRIPTION DU PCI

Les échelles de validité L, F et K, précédemment décrites au chapitre I, sont utilisées habituellement pour déterminer la validité du profil du MMPI. Cependant, pour cette étude, elles seront employées comme indicateurs de type de personnalité, selon le PCI.

Ainsi, l'échelle "mensonge" (L) indique la façon dont la personne se perçoit au niveau de la moralité. Cette échelle révèle aussi à quel degré le sujet tente de bien paraître en choisissant des réponses socialement acceptables et sa tendance à cacher ou nier ses fautes personnelles.

L'échelle "validité" (F) mesure, en quelque sorte, à quel degré la personne se sent différente du reste de la population. Elle révèle aussi la présence de confusion produite par une condition psychotique ou la mauvaise compréhension du test ou un patron de réponses au hasard. De plus, cette échelle décèle la tentative volontaire de montrer une mauvaise image de soi pour recevoir de l'aide ou pour éviter une punition pour cause de maladie mentale.

L'échelle K mesure les défenses et les réserves du sujet, soit son attitude face au test.

Le PCI comporte, de plus, 10 échelles cliniques qui tentent de relever divers aspects de la

personnalité. Ce test est composé de l'échelle adaptation à la prison (Ap) qui vise à vérifier la présence de désobéissance aux règles de la prison. L'échelle évasion (Ec) tente de prédire les risques d'évasion. L'échelle crime habituel (Hc) a pour objet de discriminer les récidivistes des non-récidivistes. L'échelle violation de parole (PaV) est une mesure permettant d'évaluer les risques de probation. L'échelle homosexualité (Hsx) apporte des indices sur l'orientation sexuelle du sujet, bien qu'elle puisse représenter davantage des préférences vocationnelles. L'échelle anxiété (A) mesure le degré d'anxiété ouverte de la personne lors du test. L'échelle répression (R) touche les domaines de la santé et des symptômes physiques, de la violence, l'émotivité et l'activité, des réactions aux autres personnes dans des situations sociales, de la dominance sociale, des sentiments de compétence et la rationalisation. L'échelle psychopathie (Pd) vise à déceler les personnalités de type psychopatique, asocial et amoral. L'échelle de déficience du contrôle et des inhibitions (Dc&i) mesure le niveau de contrôle de soi. L'échelle dissociation sensorimotrice (SD) explore le domaine des expériences sensorielles vécues par le sujet.

## DÉROULEMENT DE L'EXPERIENCE

### A. PREPARATION DE L'EXPERIENCE

La première étape de l'expérimentation exigeait l'obtention d'une autorisation du "Service correctionnel du Canada" pour avoir accès aux dossiers des prisonniers en détention dans les institutions du Québec. Une demande en ce sens a été effectuée par écrit en octobre 1986. Une réponse du Service correctionnel du Canada (SCC) est parvenue en décembre 1986, demandant un résumé du projet de recherche. Ce document fut posté au commissaire régional du SCC. Suite à une enquête de fiabilité, une réponse positive a été reçue en juin 1987.

Pour constituer le groupe des non-récidivistes, plusieurs méthodes ont été tentées. La première tentative a été de relever une liste informatisée de tous les détenus libérés entre 1980 et 1985 et dont la dernière accusation était pour vol par effraction. Un profil sommaire de chaque ex-détenu a ensuite été obtenu par la banque de données du SCC. Ce profil comportait le type de crime commis par l'ex-détenu, la date d'admission à la prison pour chacun des crimes commis de même que la date de libération et le bureau de libération conditionnelle où l'ex-détenu devait se rapporter (voir appendice A). Suite à cela, chaque bureau a été contacté dans le but de retracer l'ex-détenu, pour éventuellement fixer une rencontre avec lui. Devant l'insuccès de cette démarche, une autre méthode a été utilisée. Les dossiers complets des ex-détenus, dont la libération conditionnelle était expirée ont été réclamés aux archives du service correctionnel à Ottawa. L'étude de ces dossiers a révélé que le profil sommaire dudit non-récidiviste était inexact, puisque chaque ex-détenu présentait entre 5 et 15 vols par effraction plutôt qu'un ou deux. Ceux-ci ne pouvaient donc plus être considérés comme non-récidivistes ayant commis des vols pendant leur enfance ou leur jeunesse, sans avoir été emprisonnés, donc ne présentant pas de casier judiciaire, pour former le groupe des non-récidivistes.

Finalement, les sujets qui, lors d'une courte entrevue avec l'expérimentateur, démontraient des délits mineurs pendant l'enfance et qui répondaient de façon positive aux items 38, 311 ("A une certaine époque de ma jeunesse, je me suis adonné aux larcins, à de petits vols") et 205 ("Parfois, je n'ai pu m'empêcher de dérober quelque chose ou de voler à l'étalage") furent considérés comme non-récidivistes. Le groupe qui en résulta apparaissait difficilement comparable au groupe des récidivistes et peu représentatif de la définition de non-récidiviste établie.

Devant l'impossibilité de constituer un groupe de non-récidiviste valable, une modification au projet initial a été apportée. Ainsi, une étude du profil des récidivistes en comparaison avec le profil de l'ensemble des sujets de la population générale a été entreprise.

## B. PROCÉDURE

Afin de constituer l'échantillonnage des récidivistes, une étude de la liste des détenus qui purgeaient leur sentence à l'institution visitée était faite. Le dossier de chaque détenu présentant une accusation de vol par effraction était étudié afin d'élaborer le patron de crime du sujet. Le prisonnier qui répondait aux critères établis, c'est-à-dire qui présentait une carrière de vol par effraction, était convoqué à une rencontre par l'entremise de l'agent de sentence et sa collaboration était demandée pour répondre au PCI. Sur les 22 prisonniers rencontrés, un seul a été éliminé de l'échantillon étant donné ses faibles capacités intellectuelles le limitant dans la compréhension du test.

Les non-criminels étaient des sujets volontaires provenant de la ville de Trois-Rivières.

Chaque sujet a répondu au questionnaire PCI individuellement et en présence de l'expérimentateur. La durée de réponse au test était de 40 minutes, en moyenne. Ensuite, les réponses du sujet ont été transcrives sur une feuille-réponse type de MMPI (appendice B). L'application des grilles de correction du PCI a permis d'élaborer le profil psychologique de chaque sujet grâce à la feuille de profil du PCI (appendice C) et d'obtenir la cote de chaque échelle en score T.

Les sujets dont le score T était de plus de 70 à l'échelle L, de plus de 80 à l'échelle F ou de plus de 70 pour l'échelle K n'étaient pas éliminés de l'échantillonnage. En fait, l'échelle F est probablement l'indicateur de validité du profil du MMPI le plus employé. Cependant, les recherches suggèrent qu'une application rigide de cette loi pourrait être inappropriée. Comrey (1958) conclut qu'une échelle F élevée peut être un indicateur fiable de pathologie plutôt que le signe d'un profil non valide. Morrice (1957) affirme qu'un score F élevé est un indice de désordre de personnalité à l'intérieur du groupe de criminels récidivistes qu'il a

étudié et recommande de tenir compte de l'ensemble du profil plutôt que des scores anormalement élevés individuellement. Dahlstrom (1972) rapporte que des scores T dépassant 110 à l'échelle F peuvent être observés chez des gens présentant un désordre de personnalité, quand ils ont répondu au test de façon honnête et franche.

D'un autre côté, certaines recherches ont tenté de trouver une explication clinique à l'échelle F élevée. Ainsi, Gynther (1961) note que le score à l'échelle F peut discriminer les criminels agressifs des criminels passifs, les premiers présentant un score de plus de 80 à l'échelle F significativement plus souvent que les seconds.

En examinant les scores à l'échelle F de 12 groupes de criminels, Gynther (1962) a aussi relevé qu'il existe une relation significative entre un score élevé et les crimes sexuels et, a conclu qu'une échelle F plus élevée, indique un criminel émotionnellement plus dérangé.

Par contre, Gauron, Stevenson et Englehart (1962) n'ont pu différencier les patients présentant un désordre de comportement du reste des patients de leur échantillon en se basant sur un score plus élevé à l'échelle F. Donc, l'échelle F plus élevée que 80 ne peut être employée de façon routinière comme signe de désordre de comportement, chez les patients psychiatriques.

Gynther et Shimkunas (1965) ont tenté de confirmer ces découvertes en utilisant un groupe de patients hospitalisés et un groupe de prisonniers pour leur échantillon. Ils notent que 70% des patients psychiatriques ont un score T à l'échelle F qui dépasse 80 et 66% des prisonniers obtiennent le même score. Les deux groupes présentent donc des traits de personnalité de ceux qui enfreignent la loi. De plus, ces auteurs ont noté que l'échelle F mesure l'hostilité et l'agression.

### CHAPITRE III

#### Analyse et interprétation des résultats

Ce chapitre se compose de trois parties. La première décrira les méthodes statistiques utilisées. La seconde section présentera les résultats obtenus par les deux groupes aux 13 échelles du PCI et les différences qui existent entre ces groupes. Finalement, dans la troisième partie, les résultats exposés précédemment seront discutés et un profil psychologique moyen du groupe des récidivistes et des non-criminels sera présenté.

### **Méthodes d'analyse statistique**

L'analyse statistique a été effectuée en contrôlant l'âge. Ainsi, une analyse de variance multivariée a permis de déterminer si les deux groupes se comportent de façon différente devant le PCI. Les résultats sont significatifs:  $F(13,33) = 7,56$ ,  $p < .001$ , ce qui reflète que les récidivistes et la population générale répondent différemment au test. De plus, une analyse de fréquence a été faite afin de connaître la moyenne et la dispersion des scores qui caractérisent chacun des groupes aux 13 échelles du PCI. Afin de vérifier les échelles qui diffèrent significativement les deux groupes, les résultats ont été soumis à une analyse de variance univariée.

Ainsi, les échelles qui seront retenues devront présenter un seuil de probabilité de .01 ou moins pour être considérées comme significatives.

### **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

#### **Échelle L**

Un score élevé à l'échelle L indique que le sujet tente de se montrer comme un individu hautement moral et socialement accepté. Un score T de 70 ou plus indique que l'individu est irréaliste dans son image de soi et qu'il tente de choisir des réponses qui le feront voir sous un meilleur jour. De plus, le sujet qui présente un L élevé est habituellement enclin à diverses plaintes physiques, devient facilement indifférent, est rigide, inflexible et manque d'habileté pour faire face à ses difficultés de façon réaliste.

TABLEAU 2

COMPARAISON DES MOYENNES ET ÉCART-TYPES DES RÉCIDIVISTES ET DES NON-CRIMINELS AUX 13  
ÉCHELLES DU PCI, EN CONTROLANT L'ÂGE.

Échelle du PCI	Récidivistes moyenne	écart-type	Population générale moyenne	écart-type	F(1)	Sign F
L (mensonge)	50,59	9,04	49,39	8,53	.1879	.667
F (validité)	73,45	12,36	60,19	8,48	14.9496	.000**
K (attitude face test)	50,27	6,03	59,42	7,39	12.9496	.001**
Ap (adaptation)	71,80	9,41	71,73	12,98	.3234	.572
Ec (évasion)	75,60	10,73	60,65	16,23	7.1294	.011*
Hc (habitude crime)	70,22	11,12	55,42	12,43	11.0163	.022*
PaV (violation de parole)	69,40	10,71	54,90	10,93	18.1815	.000**
HSX (homosexualité)	47,54	9,61	49,88	10,48	.1126	.739
A (anxiété)	56,68	8,35	51,46	7,20	2.4810	.122
R (répression)	51,90	7,58	59,65	7,36	7.2109	.010**
Pd (psychopathie)	78,04	10,62	67,96	10,10	8.6375	.005**
Dc + i (déf. inhibitoire)	60,36	9,59	52,60	6,82	7.4810	.009**
SD (diss. sensorimotrice)	60,86	10,25	45,53	7,04	25.3552	.000**

\* p < .05 (1) d.f. (1,45)

\*\* p < .01

Le tableau 2 démontre qu'aucun des deux groupes ne présente un score moyen supérieur à T = 70. Par contre, les criminels obtiennent davantage des cotes élevées (50,59;  $\sigma = 9,04$ ) à cette échelle que les non-criminels (49,39;  $\sigma = 8,53$ ). En effet, le tableau 3 indique que 32,7% de la population des criminels obtiennent des résultats entre T = 59 et T = 70 comparativement à 15,4% pour la population de non-criminels. Le reste de la population présente des scores bas, inférieurs à 59.

TABLEAU 3

DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE POPULATION DES SCORES T DES RÉCIDIVISTES ET DES NON-CRIMINELS AUX ÉCHELLES DU PCI.

ÉCHELLE DU PCI	GROUPE	SCORE T ENTRE 0 - 58	SCORE T ENTRE 59 - 70	SCORE T ENTRE 71 - 100
L (mensonge)	R	77,3%	32,7%	—
	NC	84,6%	15,4%	—
F (validité)	R	9,1%	40,9%	50,0%
	NC	50,0%	38,5%	11,5%
K (attitude)	R	86,4%	13,6%	—
	NC	50,0%	46,2%	3,8%
Ap (adaptation)	R	4,5%	50,0%	45,5%
	NC	19,2%	23,1%	57,7%
Ec (évasion)	R	4,5%	36,4%	59,1%
	NC	46,2%	26,9%	26,9%
HC (habitude crime)	R	22,7%	31,8%	45,5%
	NC	53,8%	38,5%	7,6%
PaV (Violation parole)	R	22,7%	21,8%	54,5%
	NC	69,2%	27,0%	3,8%
Hsx (homosexualité)	R	95,5%	4,5%	—
	NC	84,6%	15,4%	—
A (anxiété)	R	68,2%	22,7%	9,1%
	NC	84,6%	15,3%	—
R (répression)	R	90,9%	9,1%	—
	NC	57,7%	34,5%	7,6%
Pd (psychopathe)	R	4,5%	22,8%	72,7%
	NC	23,1%	30,7%	46,2%
Dc & i (déf. inhibitrice)	R	50,0%	36,4%	13,6%
	NC	88,5%	4,5%	—
SD (diss. sensorimotrice)	R	54,5%	31,9%	13,6%
	NC	96,2%	3,8%	—

Cependant, le tableau 2 démontre qu'aucune différence significative ( $p = .667$ ) n'apparaît entre les deux groupes à cette échelle.

### Échelle F

Pour une population de détenus, une échelle F avec un score T de 85 ou plus peut indiquer que le prisonnier est incapable de lire ou comprendre suffisamment pour répondre au test avec discrimination. Un score F élevé est aussi l'indice d'un refus de coopérer. Le détenu qui désire feindre la maladie mentale présente souvent un score F élevé. Un résultat élevé pour un individu qui a pleinement coopéré et qui présente une compréhension valable du test peut indiquer la présence de tendances psychotiques, d'hostilité ou d'agressivité. Les profils avec un score F élevé n'ont donc pas été rejetés.

Le Tableau 2 révèle que les criminels présentent un score moyen élevé à l'échelle F (73,45;  $\sigma = 12,36$ ) tandis que celui des non-criminels est moyen (60,19;  $\sigma = 8,48$ ). Ainsi, 50% des criminels récidivistes affichent un résultat supérieur à  $T = 71$  alors que 11,5% des non-criminels présentent ce même résultat. De plus, un score bas ( $T < 58$ ) est obtenu par 50% des non-criminels comparativement à 9,1% des récidivistes, comme le démontre le tableau 3.

Par ailleurs, le tableau 2 indique que cette échelle différencie significativement ( $p < .001$ ) les deux groupes.

### Échelle K

Pour ce qui est de l'échelle K, un score T égal ou plus élevé que 70 révèle une défense contre les faiblesses de sa personnalité et possiblement une distorsion volontaire dans le but de favoriser son image. Les détenus qui ont un score élevé à l'échelle K sont habituellement réservés et défensifs dans leurs rapports avec les officiers de probation. Ils démontrent une attitude de conformité aux règles de la prison et plaident la pure innocence lorsqu'il sont accusés de méfaits.

Un score K bas, associé à un score F élevé implique que le détenu tente délibérément de faire mauvaise impression. Lorsqu'un individu présente un F modéré avec un score K bas, c'est une indication qu'il a laissé tomber ses défenses, qu'il est ouvert à l'auto-critique. Finalement, lorsque L ou K présentent un score T égal ou plus élevé que 70 ou que F montre un score T égal ou plus haut que 80, l'évaluation du profil ne sera pas interrompue.

Concernant cette échelle, le tableau 2 démontre que la comparaison des deux groupes dénote des différences significatives ( $p = .001$ ).

Ces différences indiquent que les non-criminels obtiennent des résultats plus élevés (59,42:  $\sigma = 7,39$ ) que les criminels (50,27:  $\sigma = 6,03$ ). En observant le tableau 3, il apparaît que 86,4% de la population des criminels révèlent des scores bas ( $T < 58$ ) par rapport à 50% des non-criminels qui présentent un tel résultat. D'autre part, 3,8% des non-criminels affichent un résultat supérieur à  $T = 71$ , mais aucun récidiviste ne présente ce score.

#### Adaptation à la prison (Ap)

Un score élevé à l'échelle Ap indique un acting out hostile en réponse au stress de l'emprisonnement. L'individu avec un score Ap élevé répond à la pression provoquée par la surveillance par un comportement ouvertement agressif, marqué par une violation volontaire des lois et règles de la prison et pouvant inclure des assauts physiques sur des gardiens et autres détenus. Un détenu bien adapté présente généralement un score T plus bas que 59 à l'échelle Ap. Les prisonniers qui obtiennent un résultat de 70 ou plus devraient être considérés comme des candidats possibles à haut risque de mauvaise adaptation.

Cette échelle ne différencie pas significativement ( $p = .572$ ) les récidivistes des non-criminels, selon le tableau 2. En fait, les deux groupes présentent des scores supérieurs à  $T = 59$  en majorité.

En effet, le tableau 3 révèle que 57,7% des non-criminels se situent entre 71 et 100, alors que la majorité (50%) des récidivistes obtient des résultats entre 59 et 70. De plus, 45,7% des criminels affichent un score T supérieur à 71. D'autre part, seulement 4,5% des cambrioleurs démontrent un score bas ( $T < 59$ ) en comparaison avec 19,2% des non-criminels.

Ainsi, les résultats moyens des deux groupes sont respectivement de 71,80 avec un écart-type de 9,41 pour les criminels et de 71,43 et un écart-type de 12,98 pour les non-criminels, comme l'indique le tableau 2.

### **Évasion (Ec)**

Un score élevé à l'échelle d'évasion est un indice d'une tendance à éviter les conflits survenant au cours de l'adaptation du détenu par l'évasion ou la tentative d'évasion. Les prisonniers dignes de confiance, cotent habituellement en bas de  $T = 60$ . Un score T de 70 ou plus indique un risque en ce qui a trait à la libération conditionnelle.

Il existe une différence significative ( $p = .001$ ) entre le groupe des criminels et de la population générale. Une moyenne de 75,60 et un écart-type de 10,73 apparaît au tableau 2 pour les criminels. Les non-criminels présentent un score moyen de 60,65 avec un écart-type de 16,23.

En observant le tableau 3, il apparaît que 59,1% des criminels révèlent un score T entre 71 et 100 comparativement à 26,9% de la population des non-criminels. La majorité (46,2%) des résultats de la population générale se situe en bas de  $T = 58$  par rapport à 4,5% des criminels dans cette même zone.

### **Habitude du crime (HC)**

Un score HC élevé indique que le détenu continuera à pratiquer la criminalité après sa libération

et, en conséquence, continuera d'être emprisonné coup sur coup tout au long de sa vie. Le non-récidiviste présente habituellement un score T en bas de 57.

Le tableau 3 indique que 53,8% de la population générale affiche un score inférieur à 59 comparativement à 22,7% des criminels. Un score T entre 71 et 100 est obtenu par 45,5% des récidivistes et 7,6% des non-criminels. En fait, la population générale présente un résultat moyen de 55,43 et un écart-type de 12,43 alors que les criminels affichent une moyenne de 70,22 et un écart-type de 11,12 comme le démontre le tableau 2. De plus, des différences significatives ( $p = .002$ ) apparaissent entre les deux groupes, à cette échelle.

#### Violation de parole (PaV)

Un score PaV élevé indique que le sujet violera les conditions de probation au point où il sera nécessairement retourné à la prison. Les individus présentant un succès de probation ont un résultat en bas de  $T = 58$ . Un score T de 70 ou plus est, par ailleurs, un indice possible de risque pour la probation.

Le tableau 2 démontre que les criminels présentent un résultat moyen plus élevé à l'échelle PaV ( $69,4; \sigma = 10,71$ ) que les non-criminels ( $54,9; \sigma = 10,93$ ). En fait, 54,5% des récidivistes affichent un résultat supérieur à 71, alors que seulement 3,8% de la population générale présente ce même score. De plus, un score bas ( $T < 58$ ) est obtenu par 22,7% des criminels alors que 69,2% des non-criminels se situent en bas de  $T = 58$ , selon le tableau 3.

D'autre part, le tableau 2 révèle que cette échelle différencie significativement ( $p < .001$ ) les deux groupes.

### Homosexualité (Hsx)

L'individu qui présente un score élevé à cette échelle est enclin à s'engager ouvertement dans des activités homosexuelles autant en prison qu'à l'extérieur. Un score T en bas de 57, indique une adaptation hétérosexuelle. Cependant, un score T plus élevé que 70 indiquerait une possibilité d'homosexualité ouverte. Par contre, cette échelle peut représenter davantage un champ d'intérêt "masculin" ou "féminin" plutôt qu'une orientation sexuelle.

Le tableau 2 révèle que les deux groupes ne présentent pas de différences significatives à cette échelle ( $p = .739$ ). Ainsi, les récidivistes affichent une moyenne de 47,54 avec un écart-type de 9,61, tandis que les non-criminels démontrent un score moyen de 49,88 et un écart-type de 10,48.

En fait, la majorité des sujets, soit 95,5% des criminels et 84,6% des non criminels, obtient un score T bas. Le reste de la population des non-criminels (15,4%) et des criminels affiche un résultat entre 59 et 70, selon le tableau 3.

### Anxiété (A)

Un score élevé implique que le sujet démontre une facilité à rationaliser ses comportements en s'excusant et se défendant, pendant qu'il blâme les autres pour les difficultés qu'il vit. L'individu devient confus, désorganisé, incapable de fonctionner sous le stress. Il semble manquer de confiance en son aptitude à prendre des décisions, est facilement irritable et semble excessivement soumis et acceptant face à l'autorité. Un score élevé paraît être la mesure d'anxiété la plus satisfaisante pour le MMPI. Par contre, l'individu avec un score A plus bas ou égal à 50 est manipulateur. Il tente d'utiliser les autres à ses propres fins, sans regard pour les sentiments de la personne qui est utilisée. Cet individu agit souvent sans réfléchir.

Cette échelle ne différencie pas significativement les cambrioleurs récidivistes des non-criminels ( $p = .122$ ), comme il apparaît au tableau 2.

La moyenne des résultats des criminels, à cette échelle est de 56,68 ( $\sigma = 8,35$ ) alors que les non-criminels présentent un score moyen de 51,46 ( $\sigma = 7,20$ ).

Les non-criminels présentent un résultat en bas de 58 dans 84,6% des cas tandis que ce même score est obtenu par 95,5% des criminels. Le reste de la population des récidivistes se situant entre 59 et 70 (22,7%) et 71 et plus (9,1%) et celle des non-criminels entre 59 et 70 (15,3%) comme démontré au tableau 2.

### Répression (R)

Pour l'échelle R, un score élevé est caractérisé par la répression et le deni. Ces détenus sont prêts à faire des concessions plutôt que de faire face à quelque désagrément que ce soit. Ils tentent d'éviter le trouble et les situations désagréables. Un score bas à R dénote un comportement extraverti et de l'acting out. Le sujet peut être agressif, dominateur, égocentrique, rustre, indulgent envers lui-même et impulsif.

En étudiant une configuration des échelles A et R, Panton relève qu'un score A élevé avec un score R bas est un indice de tendances psychotiques et d'anxiété sévère. Un patron A et R élevés démontrent généralement un état de dépression réactionnelle et d'anxiété. Une configuration présentant un A et un R bas dénote un comportement agressif et est caractéristique de désordres de comportement et de personnalité. Finalement, un R élevé et un A bas indiquent l'utilisation de maladies physiques imaginaires ou d'incapacités quelconques dans le but d'éviter le travail ou une autre situation que le détenu considère déplaisante.

Concernant cette échelle, le tableau 2 indique que la comparaison des deux groupes dénote des différences significatives ( $p = .01$ ). Ces différences révèlent que les non-criminels obtiennent des résultats plus élevés (59,65;  $\sigma = 7,36$ ) que les criminels (51,9;  $\sigma = 7,58$ ). En observant le tableau 2, il ressort que 90,9% des criminels présentent des scores bas par rapport à 57,7% des non-criminels. De plus, 34,5% de ces derniers se situent entre 59 et 70 alors que 9,1% de la population criminelle présente un résultat similaire.

#### **Psychopathie (Pd)**

L'échelle Pd est une des échelles traditionnelles du MMPI, comme il a été vu précédemment. Panton spécifie qu'un score élevé est obtenu par un sujet qui présente un désordre sociopathique. L'individu manque de profondeur dans ses réponses émitives et il est incapable de profiter d'une expérience. De plus, il est résistant à l'autorité, indifférent à la souffrance et à la malchance des autres. Il ne se soucie pas de la morale sociale. Les détenus qui ont un score élevé à Pd, présentent une histoire de révolte face au contrôle familial. Ils se sentent isolés des autres et manquent de gratification dans leur relations sociales. En conséquence, ils nient la présence chez eux de sentiments de dépendance et présentent des attitudes d'indifférence face à leurs emprisonnements.

Le tableau 2 établit que les résultats des cambrioleurs récidivistes se différencient significativement des non-criminels ( $p = .005$ ) à cette échelle.

En fait, les criminels affichent un score T moyen plus élevé (78,04;  $\sigma = 10,62$ ) que celui de la population générale (67,96;  $\sigma = 10,10$ ). En effet, le tableau 3 indique que 72,7% des criminels présentent un score T supérieur à 71, alors que 46,2% des non-criminels se situent dans cette même classe. De plus, un score bas (0 - 58) est obtenu par 4,5% des criminels et 23,1% des non-criminels. Un score moyen (59 à 70) est obtenu par 22,8% des criminels et 30,7% de la population générale.

### **Déficience du contrôle et des inhibitions (DC & i)**

Lorsque le sujet présente un score élevé à l'échelle DC & i, il ne sent pas qu'il a le contrôle de ses impulsions, ce qui peut être vécu comme étrange et aliénant. Le détenu se sent à la merci de ses impulsions et sentiments. Son comportement a tendance à être agressif physiquement mal dirigé et sans cause apparente.

Le tableau 2 révèle une différence significative ( $p = .009$ ) entre les deux groupes, à cette échelle. Le score le plus élevé apparaît pour le groupe des criminels, qui présente une moyenne de 60,36 ( $\sigma = 9,59$ ). Les non-criminels obtiennent un score T moyen de 52,6 ( $\sigma = 6,82$ ).

Le tableau 3 révèle que 88,55% de la population générale obtient un score bas ( $T < 58$ ) comparativement à 50% des criminels, dans cette même zone. Une proportion de 36,4% des criminels se situe entre 59 et 70 alors que 13,6% d'entre eux affichent un résultat élevé ( $T > 71$ ). Finalement, 4,5% des non-criminels obtiennent un score entre 59 et 70.

### **Dissociation sensorimotrice (SD)**

Un score SD élevé se retrouve habituellement chez un individu qui présente une histoire d'expériences sensorielles bizarres. Il peut éprouver des sentiments de dépersonnalisation et peut vivre des changements dans la perception de soi et de son corps.

Les détenus qui ont un score élevé (70 et plus) pour ces deux échelles (DC & i et SD) devraient être considérés comme présentant des manifestations psychotiques réelles.

En ce qui concerne cette échelle, les récidivistes obtiennent des résultats significativement ( $p < .001$ ) plus élevés (60,86,  $\sigma = 10,25$ ) que les non-criminels (45,53;  $\sigma = 7,04$ ) comme le démontre le tableau 2.

Le tableau 3 affiche que 96,2% des non-criminels présentent un résultat en bas de  $T = 58$  et 54,2% des criminels révèlent ce même score. Le reste (3,8%) de la population générale se situe entre 59 et 70 alors que 31,9% des criminels obtient ce même score et 13,6% présentent un résultat supérieur à  $T = 71$ . Aucun sujet de la population générale n'obtient une telle cote.

### **DISCUSSION DES RÉSULTATS**

L'hypothèse de cette recherche qui stipule que les échelles du PCI permettent de distinguer significativement les cambrioleurs récidivistes de la population des non-criminels se trouve partiellement confirmée.

En effet, les résultats démontrent que neuf échelles du PCI présentent des différences significatives entre les deux groupes. Les résultats qui seront discutés se rapportent aux échelles où apparaissent des différences, soit les échelles validité (F), attitude face au test (K), évasion (EC), habitude du crime (HC), violation de parole (PaV), répression (R), psychopathie (Pd), déficience du contrôle et des inhibitions (Dc & i) et dissociation sensorimotrice (SD). De plus, certains items du PCI apparaissent dans la discussion afin de faciliter la compréhension des interprétations.

La figure 1 permet d'observer le profil moyen des criminels et des non-criminels et de constater les différences existantes.

Ainsi, les récidivistes présentent certains traits de personnalité qui diffèrent significativement de ceux du groupe des non-criminels. Les résultats révèlent que les criminels obtiennent un score significativement ( $p < .001$ ) plus élevé à l'échelle F (73,45) que les non-criminels (60,20). En fait, ce résultat confirme les recherches de Comrey (1958) et de Morrice (1957) qui affirment que un F élevé est un indice de désordre de personnalité. En effet, 50% de la population des crimi-

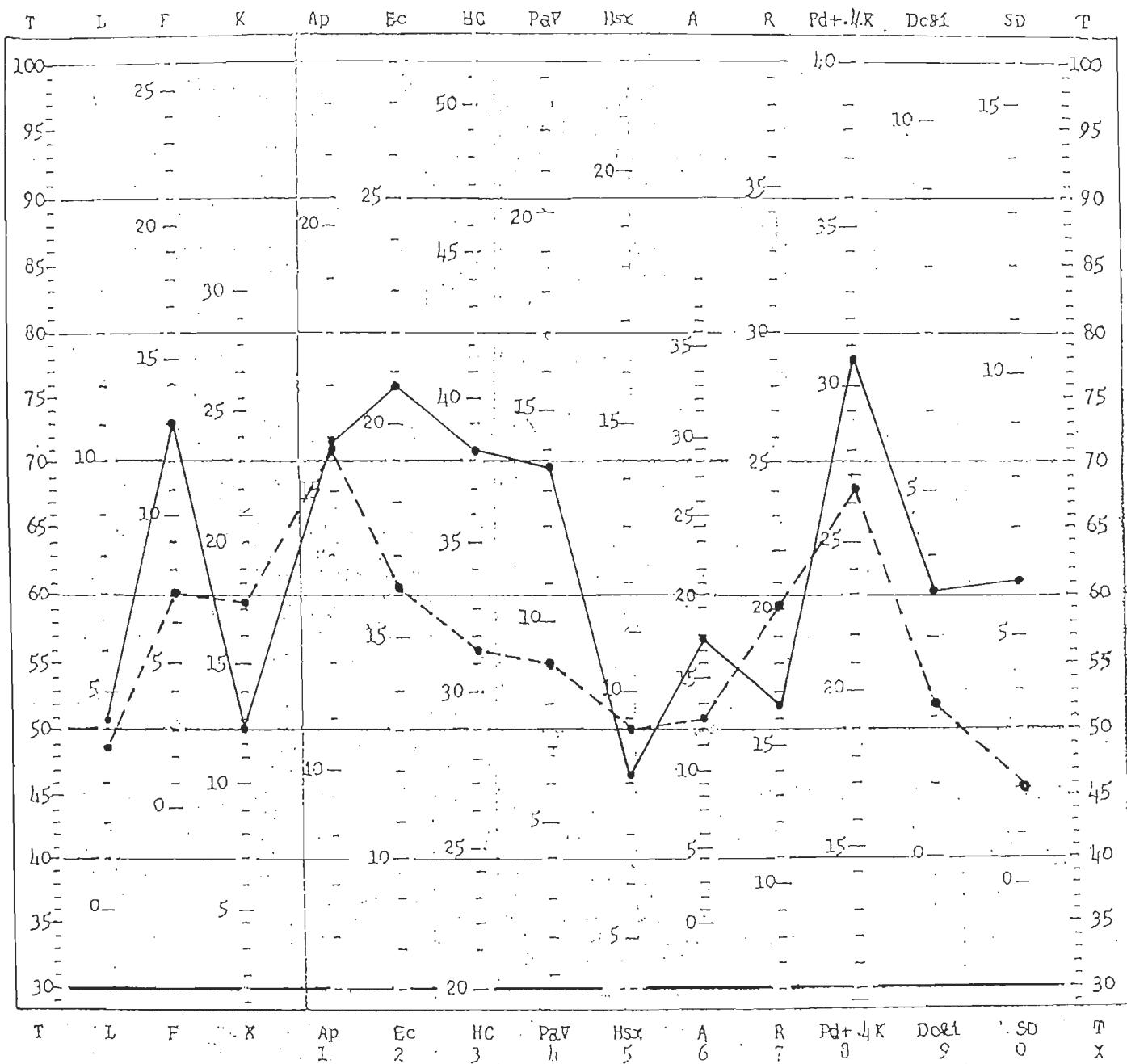


Fig. 1. Profil moyen des récidivistes et des non-criminels au PCI.

— récidivistes  
- - - non-criminels

nels répond à cette description. De plus, 40,9% d'entre eux se situent entre  $T = 60$  et  $70$  ce qui, selon Tsubouchi et Jenkins (1969; voir Duckworth, 1979) caractérise les délinquants socialisés.

Par contre, 38,5% de la population générale obtient les mêmes scores, ce qui peut s'expliquer par la présence dans le groupe de non-criminels de sujets ayant commis de petits vols dans leur enfance, mais n'ayant pas de casier judiciaire. Ceux-ci peuvent donc être considérés comme des délinquants socialisés.

Cependant, une différence notable apparaît à cette échelle pour les scores bas (0 - 58) où se situe 50% de la population générale par rapport à seulement 9,1% des récidivistes. Ainsi, les non-criminels ont présenté une meilleure coopération au test de façon générale.

Le récidiviste se dénote donc du non-criminel par sa façon de penser non-conventionnelle au niveau politique, social ou religieux. Il est insatisfait, instable et opportuniste.

Le non-criminel obtient un score qui indique qu'il fonctionne efficacement au niveau de la plupart des zones de sa vie, mais peut éprouver certaines difficultés dans un domaine précis (relations familiales, sexualité, santé, etc.) Graham (1977). De plus, il peut être considéré comme étant calme, fiable et ayant des champs d'intérêts variés.

D'autre part, les récidivistes répondent plus souvent de façon positive aux affirmations suivantes: "je suis parfois possédé par de mauvais esprits"; "Assez souvent, j'ai des cauchemars la nuit"; "Si les gens ne s'étaient pas liés contre moi, j'aurais bien mieux réussi"; "Ma famille n'aime pas le genre de travail que j'ai choisi". Ce qui reflète bien leur façon de penser.

Une autre différence significative ( $p = .001$ ) entre les deux groupes apparaît à l'échelle K. Ainsi, 86,4% des criminels obtiennent un score bas (0 - 58) comparativement à 50% des non-criminels qui obtiennent le même résultat. Ce résultat indique que les cambrioleurs récidivistes sont généralement plus soupçonneux par rapport aux motivations des autres ("Je crois que nombre de gens exagèrent leurs malheurs pour s'attirer la sympathie et l'aide des autres"), ce qui a été relevé par McGurk, Boltom et Smith dans leur étude effectuée en 1978. Ils apparaissent aussi comme étant en majorité maladroits, cyniques et insatisfaits. Ce sont, cependant, des individus paisibles et individualistes ("Je suis indifférent à ce que les autres pensent de moi"). Selon Duckworth (1979), ce résultat est obtenu par des sujets qui présentent un équilibre entre l'ouverture et la protection de soi. Par contre, il essaie de montrer une image de contrôle et de compétence, selon Graham (1977) et il hésite à s'impliquer émotivement avec des gens. Il est intolérant envers les autres ("Cela me rend impatient que les gens me demandent conseil ou m'interrompent quand je travaille à quelque chose d'important").

D'autre part, il est important de mentionner que 50% des non-criminels répond à cette description. Par ailleurs, le reste de la population générale (46,2%) obtient un score moyen (50 à 70) ce qui indique une personne en bonne santé mentale qui est indépendante et capable d'affronter les situations de la vie quotidienne grâce à ses ressources variées. De plus, les non-criminels présentent une image d'eux-mêmes correcte et appropriée. Ce sont des hommes sociables ("J'aime les réunions sociales et les événements mondains") et enthousiastes face à ce qu'ils entreprennent. Un résultat entre 60 et 70 est aussi un signe de la disponibilité des ressources du moi et de la capacité d'adaptation du non-criminel. ("Quand je suis dans un groupe, j'éprouve de la difficulté à penser aux choses dont il convient de parler" (F)). Ici, le (F) indique l'orientation de la réponse; F = Faux, V - Vrai.

Par ailleurs, seulement 13,6% des criminels répondent à cette définition.

Il est possible d'observer d'autres différences significatives ( $p = .011$ ) à l'échelle Ec. En effet, les récidivistes présentent des scores plus élevés que les non-criminels. La population générale se regroupe autour des scores bas (46,2% entre  $T = 0$  à 58) tandis que les criminels se situent en majorité (59,1%) au-dessus de  $T = 71$ . En fait, les scores bas des non-criminels indiquent que ceux-ci affrontent leurs problèmes et tentent de les régler en exploitant leurs ressources. Ce sont des individus dignes de confiance ("Je ne dis pas toujours la vérité (F)"). De plus, 4,5% seulement des criminels présentent ces caractéristiques.

Par ailleurs, la majorité des récidivistes privilégie la fuite et possède peu de capacités pour affronter leurs difficultés ("Je recule face à une situation difficile ou critique " (V), "J'ai souvent le sentiment d'avoir été puni sans raison " (V)) Les voleurs récidivistes représentent donc généralement un risque pour la libération conditionnelle.

Par contre, il appert que 26,95% des non-criminels présentent une attitude de retrait devant les difficultés puisqu'ils obtiennent un score élevé à l'échelle d'évasion.

L'échelle HC révèle aussi des différences significatives ( $p = .002$ ) entre les deux groupes. Les résultats indiquent que les voleurs récidivistes ont plus tendance à la criminalité que la population générale en obtenant un score élevé, alors que 53,8% de la population générale se situe en bas de  $T = 58$ .

Ainsi, le criminel apparaît comme un individu qui continuera à pratiquer la criminalité après sa libération et qui sera emprisonné coup sur coup tout au long de sa vie. D'ailleurs, le vol par effraction est un des crimes pour lequel les statistiques affichent un haut taux de récidive. . Le récidiviste répond de façon positive aux items suivants du PCI: "À une certaine époque de ma jeunesse, je me suis adonné aux larcins, à de petits vols"; "Ce serait mieux

si on se débarrassait de presque toutes les lois"; "Quand j'étais jeune, je fus renvoyé une fois ou plus pour indiscipline"; "Mes parents ont plus souvent désapprouvé la sorte de gens que je fréquentais"; "Je suis convaincu que la vie ne m'a rien apporté de bon".

Un pourcentage de la population générale obtient aussi un score élevé à cette échelle. Selon Panton (1962a), les individus qui affichent un style de vie antisocial et qui considèrent que la société est responsable de la plupart de leurs erreurs ("Je sais qui est la cause de la plupart de mes ennuis" (V)) vont habituellement obtenir un score élevé à HC même s'ils n'ont jamais été arrêtés pour des délits criminels. En fait, la proportion de la population générale qui obtient un score élevé peut être composée de gens ayant commis de petits vols dans leur enfance.

D'autre part, une petite proportion (22,7%) de récidivistes est considérée comme non-enclins au crime. Ces résultats peuvent avoir été obtenus par les cambrioleurs qui n'ont commis que quelques vols (3 ou 4). Panton (1962a) avait remarqué que l'efficacité de prédiction de l'échelle HC diminue lorsque les récidivistes ne présentent que une ou deux condamnations antérieures.

De plus, les résultats à l'échelle de violation de parole (PaV) indiquent que les récidivistes (54,5%) constituent un risque pour la probation. Ils violent leur parole jusqu'au point où ils seront nécessairement retournés à la prison (Panton 1962b).

Des réponses positives aux items: "Certaines personnes sont si autoritaires que je me sens porté à faire le contraire de ce qu'elles demandent, même si je sais qu'elles ont raison.>"; "Je ne blâme personne d'abuser de quelqu'un qui s'expose à ce traitement."; "Je m'obstine parfois à quelque chose jusqu'à faire perdre patience aux autres.", sont données par les cambrioleurs récidivistes et amènent des scores élevés associés à la violation de parole.

Par ailleurs, 96,2% des non-criminels sont fiables et respectent leurs engagements. Cependant, quelques non-criminels (3,8%) apparaissent davantage enclins à rompre leurs engagements.

Un faible niveau de répression caractérise aussi les récidivistes. En fait, la majorité (90,9%) des criminels obtient un score en bas de  $T = 58$ . Ceux-ci démontrent donc plus souvent des comportements d'acting out et d'extraversion. Ils affirment au PCI: "J'ai quelquefois envie de saccager des objets". Haynes et Bensch (1981) et Holland et Levi (1983) étaient parvenus aux mêmes conclusions dans leurs études. De plus, les criminels ont davantage tendance à être agressifs et impulsifs ("J'ai parfois envie de me battre avec quelqu'un."). Ce sont des individus plutôt égocentriques ("Je ne blâme personne de s'approprier tout ce qu'il peut en ce bas monde.") dominateurs et possiblement trompeurs. Mannering (1958), Roberts, Erickson, Riddle et Bacon (1974) et Holland et Holt (1975) ont relevé les mêmes caractéristiques chez leurs populations de récidivistes. Les récidivistes sont souvent décrits comme asociables. Cette attitude est observée chez une population de criminels et de voleurs récidivistes par Saunders et Davies (1976) et Holland et Levi (1983).

En comparaison, les non-criminels, dans 45,1% des cas, obtiennent un score élevé à l'échelle R. Ceux-ci sont donc plus socialisés et conventionnels ("Quand j'étais petit, je raffolais des plaisirs excitants" (F)) que les individus présentant un score bas (57,7%). Ils font preuve de minutie et sont consciencieux dans les tâches qu'ils accomplissent.

Une autre différence significative apparaît à l'échelle Pd ( $p = .005$ ) où les récidivistes présentent des scores plus hauts que la population générale. En fait, 72,7% des récidivistes et 46,2% des non-criminels affichent un résultat supérieur à  $T = 70$ . Il appert donc que ces individus ont de la difficulté à planifier leur avenir. Ils ne profitent pas des expériences négatives qu'ils vivent ("Je n'ai jamais eu de démêlés avec la justice" (F)) Christensen et Leunes (1974) ont observé un tel com-

portement chez les voleurs. De plus, ces gens ont habituellement de la difficulté à se conformer aux règles. Ils ont de la difficulté à intégrer les valeurs de la société et son enclins à s'engager dans des comportements antisociaux comme mentir, tricher ou voler. Ils sont rebelles envers les autorités et éprouvent de la difficulté dans leurs relations familiales et blâment leurs parents pour leurs problèmes. Ils font souvent une consommation excessive d'alcool et de drogue ("J'ai consommé de l'alcool jusqu'à l'excès" (V)). Kaufman (1943) note que l'alcoolisme est un symptôme apparaissant chez 25% des voleurs avec violence. Ceux qui obtiennent un score élevé à cette échelle ont généralement peu d'éducation, peu d'expérience de travail et des problèmes conjugaux. Haran et Martin (1984) avaient relevé que 80% des voleurs sont séparés ou divorcés. Ils sont impulsifs et ont un besoin de gratification immédiate. Ils sont impatients et peu tolérants à la frustration. Ils prennent beaucoup de risques et ne tiennent pas compte de leurs actes. Ils ne ressentent généralement pas une anxiété assez élevée pour nuire à leur fonctionnement. Ils font habituellement bonne impression au premier abord, mais après un certain temps, leur manque de fiabilité et leur égocentrisme deviennent apparents ("Presque toute ma parenté me témoigne de la sympathie" (F)). Duckworth (1979) note que plus cette échelle est élevée (un score maximum de  $T = 99$  est obtenu par les récidivistes) plus le sujet peut se retrouver fréquemment dans des situations problématiques et côtoyer des gens qui sont fauteurs de troubles. Les caractéristiques propres à un score élevé sont moins prononcées chez les non-criminels puisque le résultat le plus élevé qu'ils obtiennent est de  $T = 88$ . Stone et Rowley (1963: voir Duckworth, 1979) affirment que les individus ayant eu des démêlés avec la justice et les délinquants cotent plus haut à cette échelle. Ainsi, certains individus de la population générale affirment dans leurs réponses au PCI avoir eu affaire avec la justice. De plus, Davies et Malephart (1971: voir Duckworth, 1979) révèlent que les adolescents "à problèmes", mais non identifiés comme des délinquants affichent aussi un score élevé à l'échelle Pd. Ces constatations peuvent expliquer la présence de 46,2% de la population générale dans la classe élevée. Cette proportion peut être composée d'individus ayant commis des délits mineurs dans leur jeunesse

et qui correspondent à la population étudiée par Davies et Malephart.

Les non-criminels sont généralement (53,8%) soumis et acceptent l'autorité. Ils sont soucieux de leur effet sur les autres et sont généralement sincères dans leurs relations interpersonnelles. Ils sont peu créatifs et très déterminés face à ce qu'ils entreprennent. Duckworth (1979) affirme que les individus qui présentent un résultat entre T = 60 à 70 sont souvent rencontrés dans des professions d'aide comme le travail social ou la psychologie.

L'échelle Pd est particulièrement sensible à l'âge du sujet. Ainsi, un score T élevé est commun chez les adolescents, particulièrement ceux qui éprouvent des difficultés familiales et avec la loi. Dans la plupart des cas, l'échelle baisse lorsque la personne vieillit. Par contre, si l'échelle est encore élevée après 40 ans, c'est l'indice d'un comportement anti-social permanent. Cependant, les résultats obtenus ici proviennent du groupe plutôt que de l'âge puisque ce dernier a été contrôlé par l'analyse statistique.

D'autre part, les récidivistes obtiennent un score significativement ( $p = .009$ ) plus élevé à l'échelle DC & i que les non-criminels. Ainsi, 88,5% de la population générale affiche une bonne maîtrise de soi, par opposition à 50% des criminels qui ont le sentiment de pas avoir le contrôle sur eux-mêmes.

En fait, les cambrioleurs récidivistes disent avoir des crises de larmes qu'ils ne peuvent contrôler. Ils affirment être parfois fortement poussés à accomplir des actes répréhensibles ou révoltants ou avoir fait des choses que, par la suite, ils n'avaient pas souvenance d' avoir faites. Ils disent vivre fréquemment des moments où ils sont surexcités ou avoir de la difficulté à contenir leur agitation. De plus, une réponse positive aux items "Je suis si susceptible sur certains sujets que je ne peux en parler" et "J'ai peur d'utiliser un couteau ou tout objet pointu ou aiguisé" contribue à

augmenter le score à cette échelle.

Finalement, de nombreux criminels (45.5%) éprouvent des problèmes sensori-moteurs. Ils ont souvent des expériences sensorielles bizarres ("Une fois la semaine, et même plus souvent, je me sens soudainement tout chaud, sans cause apparente" (F). Ils peuvent aussi avoir éprouvé des sentiments de dépersonnalisation ou des modifications dans la perception de leurs corps. ("J'ai eu des crises pendant lesquelles je ne pouvais contrôler ni mes mouvements, ni ma parole, tout en ayant connaissance de ce qui se passait autour de moi"; "Toutes les choses ont le même goût"; "Je ressens de l'engourdissement dans un ou plusieurs endroits de mon épiderme"; "J'ai eu des expériences très curieuses et étranges"; "Parfois, j'entends si bien que cela m'ennuie"; "J'entends des bruits étranges lorsque je suis seul").

Ces manifestations peuvent être associées et causées par un abus de substance, c'est-à-dire, l'utilisation de drogue et d'alcool de façon régulière depuis un certain temps, ce problème étant fréquent chez les récidivistes, selon Bluestone et Mallela (1979).

En fait, aucun non-criminel ne présente une dissociation sensori-motrice.

Ainsi, l'étude d'une population homogène, c'est-à-dire composée exclusivement de voleurs par effraction a permis de relever des différences significatives par rapport à la population générale, contrairement à ce qu'avaient observés Christensen et Leunes (1974), Mack (1969) et Panton (1959) avec le M.M.P.I. Ces résultats abondent donc dans le sens de Holland et Lévi (1983) et Holland et Holt (1975) qui affirment que la variable de récidive n'est pas mise en évidence lorsque le type de crime n'est pas considéré.

Il est donc possible de croire que le PCI est plus approprié que le M.M.P.I. traditionnel pour évaluer

une population de criminels, comme le présageait Panton (1972) lorsqu'il a regroupé ces 13 échelles du M.M.P.I. De plus, ces résultats confirment ceux de Adams (1976), Adam et West (1976), Johnston et Cooke (1973), Lane et Jean (1979), Panton (1958, 1962 (a) et (b) - 1979), Scott (1980), Wattron (1963) et White (1975, 1981) lorsqu'ils ont affirmé la validité des échelles du PCI en comparaison avec les échelles traditionnelles du M.M.P.I. pour une population de criminels.

Par ailleurs, l'homogénéité de la population de criminels en ce qui a trait au type de crime a amené des résultats plus uniformes. En fait, l'écart-type le plus élevé chez les cambrioleurs récidivistes est de 12,36, alors que la population générale, plus hétérogène parce que choisie de façon aléatoire, présente un écart-type maximum de 16,23 (tableau 2).

D'autre part, les cambrioleurs récidivistes présentent certains traits communs avec les autres catégories de criminels puisque le score le plus élevé pour ce groupe apparaît à l'échelle Pd où 72,7% se situent entre 71 et 100, ce qui avait été relevé par de nombreux auteurs (Dunham, 1954; Elion et Megargee, 1975; Panton, 1962 (a); Stanton, 1956). De plus, Levy, Southcombe, Freeman et Mason (1952) avaient noté que les criminels présentent des scores moyens de 6 à 10 points plus élevés que la population générale.

Cette constatation a été vérifiée dans cette étude puisque les résultats des cambrioleurs sont entre 7 et 15 points plus élevés que ceux des non-criminels, sauf pour les échelles K, Hsx et R où les criminels obtiennent des scores plus bas et à l'échelle Ap où les moyennes sont sensiblement les mêmes pour les deux groupes.

D'autre part, le score le plus bas des criminels apparaît à l'échelle Hsx où 95.5% obtiennent un résultat inférieur à 58. Cependant, cette échelle ne permet pas de discriminer efficacement les deux groupes ( $p = .739$ ). De plus, les non-criminels démontrent un score plus élevé à l'échelle

Ap où une proportion de 96,2% se situent en bas de 58.

En résumé, l'étude du profil moyen des cambrioleurs récidivistes (fig. 1) permet de relever certains traits de personnalité qui sont généralement présents chez cette population. Ainsi, les cambrioleurs récidivistes affichent de l'hostilité et de l'agressivité. Ils démontrent un désordre de personnalité ou ont peu coopéré au test (échelle F). Ils sont plutôt soupçonneux et tentent délibérément de faire mauvaise impression (échelle K). Ils présentent un risque élevé d'évasion et adoptent une attitude de retrait face aux difficultés (échelle Ec). Ils présentent une propension au crime de sorte qu'ils continueront à être emprisonnés coup sur coup (échelle HC). De plus, ils ne respectent généralement pas leurs engagements et constituent donc un risque élevé de violation de parole (échelle PaV). Les cambrioleurs récidivistes présentent aussi des traits d'acting out, d'extraversion et d'égocentrisme (échelle R). Ce sont des individus souvent aux prises avec un désordre sociopathique (échelle Pd). Ils ont peu de contrôle sur leurs impulsions (échelle Dc & i) et présentent des expériences sensorielles bizarres (échelle SD).

## CONCLUSION

Les résultats de cette recherche sont concluants, en ce sens que 9 échelles sur 13 permettent de différencier significativement les cambrioleurs récidivistes de la population générale dite non-criminelle. Le PCI s'avère donc un outil de valeur lorsqu'il s'agit d'évaluer une population de criminels.

Cependant, en observant la dispersion des scores des deux groupes à chacune des échelles, il apparaît important de faire une mise en garde. Ainsi, bien que de nombreux traits de personnalité propres aux récidivistes puissent être dégagés de ces résultats, la seule présence de plusieurs de ces caractéristiques chez un individu ne signifie pas nécessairement que nous soyons en présence d'un criminel récidiviste. En effet, il a été possible de constater qu'un certain pourcentage (bien que minime) de non-criminels obtient un résultat semblable à celui des criminels à certaines échelles.

En fait, cette étude aurait été d'autant plus concluante si les sujets ayant commis des vols dans leur enfance avaient été éliminés de l'échantillon, car il est possible de croire que ceux-ci aient influencé les résultats en se rapprochant de la population des criminels, ce qui a pu contribuer à atténuer certaines différences.

Il demeure tout de même que le profil psychologique moyen des cambrioleurs récidivistes se distingue considérablement de celui de la population générale (Fig. 1).

Il serait aussi intéressant de répéter cette étude avec un échantillon plus important pour vérifier l'exactitude des résultats obtenus.

Finalement, les résultats précédents s'appliquent spécifiquement à une population de voleurs avec effraction. Une recherche subséquente pourrait se pencher sur un type de crime différent de celui de dommage à la propriété afin de relever les caractéristiques propres aux autres types

de crimes. Ceci permettrait d'élaborer un outil d'évaluation propre à chaque catégorie de délits.

Il serait aussi intéressant de vérifier si la combinaison de certaines échelles produit des résultats différents entre les deux groupes étudiés. Ainsi, une recherche future pourrait s'attarder, entre autres, à la configuration des échelles de validité L, F et K et des échelles A et R pour chaque groupe. Ces combinaisons constituent des indices cliniques fréquemment utilisés dans l'interprétation du MMPI.

## APPENDICE A

### Profil sommaire d'un ex-détenu selon le SCC

9  
X 1987/11/18  
\*\*\*

\*\*\* PROFIL SOMMAIRE DU DETEN

Numero de SED : Nom : Date de naiss  
nce : 07/01/1959 Sexe : MASCULIN

Grandeure : 185 cm.

Derniere adresse :  
Poids : 61 kg.

Parente :  
Race : BLANCHE

ON	TERME DETENU	INFRACTION MAJEURE NUM. DE	DATE D' PEINE ADMISSION GLOBALE	DATE DE LIBERATION	LOCAT
1	INT PAR EFF AVEC INT 6286		01/24/1980 732	01/07/1981	LONGUEUIL BA

Infraction à vie : INT PAR EFF AVEC INT

Etat : L.C. TOTALE

**APPENDICE B**

Feuille-réponse du MMPI



## APPENDICE C

Feuille de profil psychologique du PCI

NAME \_\_\_\_\_

RACE \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

AGE \_\_\_\_\_ EDUCATION \_\_\_\_\_

IQ \_\_\_\_\_ ED. ACHIEVEMENT \_\_\_\_\_

OCCUPATION \_\_\_\_\_

CRIME \_\_\_\_\_

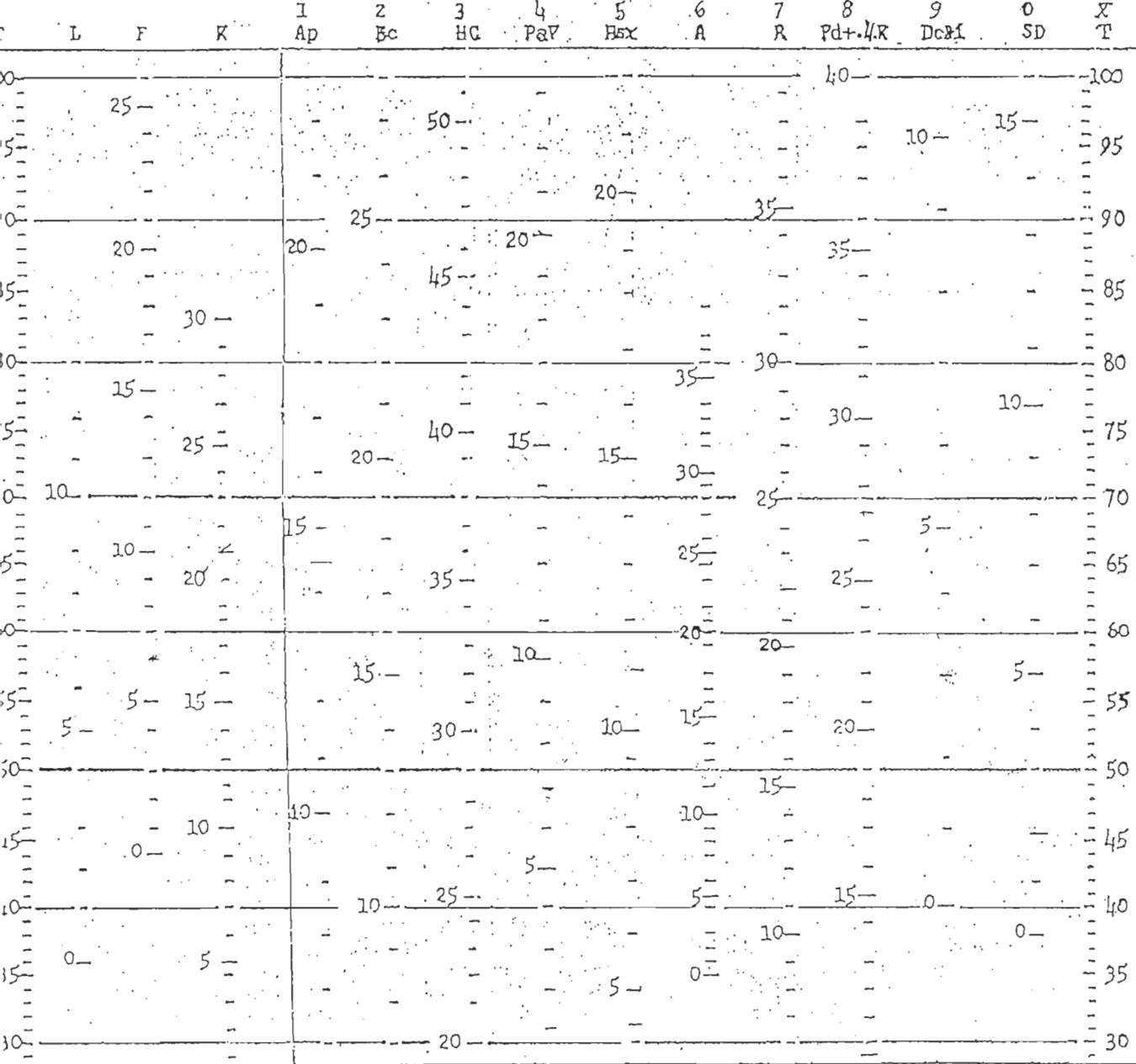
1st OFFENDER \_\_\_\_\_ REPEATER \_\_\_\_\_

INFRACTIONS \_\_\_\_\_ ESCAPES \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_ SCRAM \_\_\_\_\_

NOTES

# OF K	
K	4
30	12
29	12
28	11
27	11
26	10
25	10
24	10
23	9
22	9
21	8
20	8
19	8
18	7
17	7
16	6
15	6
14	6
13	5
12	5
11	5
10	4
9	3
8	3
7	3
6	2
5	2
4	2
3	2
2	1



R	L	F	X	Ap	Ec	HC	PaV	Hsx	A	R	Pd+4K	Dch	SD	T
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	0	0	0	0	X

## REMERCIEMENTS

L'auteure désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de mémoire, monsieur Pierre Thibaudeau, psychologue, pour son support et ses encouragements précieux, ainsi qu'au personnel des institutions pénitentiaires Ste-Anne des Plaines, Archambault et du Centre Fédéral de Formation pour sa collaboration. De plus, un remerciement particulier est adressé au personnel du Service Correctionnel du Canada, qui a permis la réalisation de cette étude.

REFERENCES

- ADAMS, T.C. (1976). "Some MMPI differences between first and multiple admission with a state prison population". Journal of clinical psychology, 32, 555-558.
- ADAM, T., WEST, J. (1976). "Another look at the use of the MMPI as an index to "escapism". Journal of clinical psychology, 32, 580-582.
- ANDREW, J.M. (1978). Violence among delinquents by family intactness and size. Social biology, 25, 243-250.
- BAYER ET BONTA (1985). The Pd subscales: an empirical evaluation, Journal of clinical psychology, 41, 780-788.
- BEALL, H.S., PANTON, J.S. (1956). Use of the MMPI as an index of escapism. Journal of clinical psychology, 12, 392-394.
- BLACK, W.G. (1967). The description and prediction of recidivism and rehabilitation among youthful offenders by the use of the MMPI (thèse de doctorat, université d'Oklahoma).
- BLINDER, M. (1982). Psychodynamic of criminal behavior. Criminal defense, 9, 6-15.
- BLUESTONE, H., MALLELA, J. (1979). A study of criminal defense referred for competency to state trial in New York city. The Bulletin of the American Academy of Psychiatry and the law, 7, 166-178.
- CARNEY, F. (1967). Predicting recidivism in a medium security correctional institution. The journal of criminal law; criminology and police science, 58, 338-348.
- CHRISTENSEN, L., LEUNES, A. (1974). Discriminating criminal types and recidivism by means of the MMPI. Journal of psychology, 32, 192-193.
- CLARK, A.H. (1948). Application of the MMPI in differentiating AWOL recidivists from non-recidivists. Journal of psychology, 26, 229-234.
- COMREY, A.L. (1958). Factor analysis of the F scale. Educational and psychological measurement, 18, 621-623.
- DAHLSTROM, W.G. (1972). An MMPI handbook: vol. 1. Clinical interpretation. Minneapolis: university of Minnesota press.
- DUCKWORTH, J.C. (1979). MMPI interpretation manual for counselors and clinicians 2nd ed., accelerated development inc: Muncie. 255 p.
- DUNHAM, R.E. (1954). Factors related to recidivism in adults. Journal of social psychology, 39, 77-91.
- ELION, V., MEGARGEE, E. (1975). Validity of the MMPI Per scale among black males. Journal of consulting and clinical psychology, 43, 166-172.
- ERIKSON, R.V., ROBERTS, A.H. (1966). An MMPI comparison of two groups of institutionalized delinquents. Journal of projective techniques and personality assessment, 30, 163-166.
- EYSENCK, H.V., EYSENCK, S.B. (1974). Personality and recidivism in Borstal boys. British journal of criminology, 14, 385-387.

- FLANAGAN, J., LEWIS, G. (1974). First prison admission with juvenile histories and absolute first offenders: frequencies and MMPI profiles. Journal of clinical psychology, 30, 358-360.
- FRANK, C. (1970). The prediction of recidivism among young adult offenders by the recidivism - rehabilitation scale and index. 70 p.
- FREEMAN, MASSON (1952). Construction of a key to determine recidivists from non-recidivists using MMPI. Journal of clinical psychology, 18, 207-208.
- FRY, I.D. (1949). A study of the personality traits of college students and of state prison inmates as measured by the MMPI. Journal of psychology, 28, 439-449.
- GAURON, E.R., STEVENSON, R. ENGLEHART, R. (1962). MMPI F scores and psychiatric diagnosis. Journal of consulting psychology 26, 488.
- GANZER, V.J., SARASON, I.G. (1973). Variables associated with recidivism among juvenile delinquents. Journal of consulting and clinical psychology 40, 1-5.
- GEARING, M.L. (1979). The MMPI as a primary differentiator and predictor of behavior prison. Psychological bulletin, 86, 929-963.
- GENDREAU, P., GRANT, B.A., LEIPCIGER, M., COLLINS, S. (1979). Norms and recidivism rates for the MMPI and selected experimental scales on a canadian delinquent sample. Canadian journal of behavioral science, 11, 21-31.
- GOUGH, H.G., McCLOSKY, H., MEELH, P.E. (1952). A personality scale for social responsibility. Journal of abnormal social psychology, 47, 75-80.
- GOUGH, H.G. WENK, E.A., ROZYNKO, V.V. (1965). Parole outcome as predicted from the CPI, the MMPI and a base expectancy table. Journal of abnormal psychology, 70, 432-441.
- GRAHAM, J.R. (1977). The MMPI: a practical guide. Oxford university press: New York. 147 p.
- GOUGH, H.G. WENK, E.A., ROZYNKO, V.V. (1965). Parole outcome as predicted from the CPI, the MMPI and a base expectancy table. Journal of abnormal psychology, 70, 432-441.
- GRAY, W., GRAY, L.R. (1978). Systems specifies in offender therapy. International journal of offender therapy and comparative criminology, 22, 56-78.
- GUNN, J., GRISTWOOD, J. (1976). Twenty-seven robbers. British journal of criminology, 16, 56-62.
- GYNTHER, M.D. (1961). The clinical utility of invalid MMPI F scores. Journal of consulting psychology, 25, 540-542.
- GYNTHER, M.D. (1962). Crime and psychopathology. Journal of abnormal and social psychology, 64, 378-380.
- GYNTHER, M.D., SHIMKUNAS, A.M. (1965). Age intelligence and MMPI F scores. Journal of consulting psychology, 29, 383-388.
- HARRY, B. (1985). A diagnostic study of rubbers. Journal of forensic sciences, 30, 50-58.

- HARAN, J.F., MARTIN, J.M. (1984). The armed urban bank robber: a profile. Female probation, 48, 47-53.
- HAYNES, J.P., BENSCH, M. (1981). The P.V. sign on the Wisc-R and recidivism delinquents. Journal of consulting and clinical psychology, 49, 480-481.
- HAYNES, J.P., BENSCH, M. (1983). Female delinquent recidivism and the P.V. sign on the Wisc-R. Journal of clinical psychology, 39, 141-144.
- HENN, F.A., HERJANIC, M., VANDERPEARL, R.H. (1976). Diagnosis and criminal responsibility. The journal of nervous and mental disease, 162, 423-429.
- HOLLAND, T.R., HOLT, N. (1975). Prisoner intellectual and personality correlates of offence severity and recidivism probability. Journal of clinical psychology, 31, 667-672.
- HOLLAND, T.R., LEVI, M. (1983). Personality correlates of extent vs type of antisocial behavior among adults offenders: a multivariate analysis. Multivariated behavioral research, 18, 391-400.
- HOLZMAN, H.R. (1983). The serious habitual property offender as "moonlighter": an empirical study of labor force participation among robbers and burglars. Journal of criminal law and criminology, 73, 1774-1792.
- HUSIEY, C., PESCOR, M.J. (1946). A comparative study of recidivist and non recidivists among psychopathic federal offenders. Journal of criminal law and criminology, 37, 236-239.
- JOESTING, J., JONES, N., JOESTING, R. (1975). Male and female prison inmates differences on MMPI scales and revised Beta IQ. Psychological report, 37, 471-474.
- JOHNTSON, R., COOK, G. (1973). Relationship of MMPI alcoholism, prison escape, hostility control and recidivism scales to clinical judgement. Journal of clinical psychology, 29, 32-34.
- KAUFMAN, S.H. (1943). A therapeutic survey of one hundred consecutive cases of robbery. Journal of criminal psychopathology, 4, 629-638.
- LANE, P.J., JEAN, S.K. (1979). Constant validation of the over controlled hostility scale of the MMPI. Journal of consulting and clinical psychology, 47, 781-782.
- LEITER, R.G. (1974). Leiter reldivism scale. Psychological service center journal, 14, 1-20.
- LEUNES, CHRISTERSEN, (1970). Reliability of inmates tests results.
- LEVY, SOUTHCOMBE, CRANOR, FREEMAN, (1952). The outstanding personality factors among the population of a state penitentiary. Journal of clinical experimental psychology, 13, 117-130.
- MANDEL, N.G., BARRON, A.J. (1966). The MMPI and criminal recidivism. Journal of criminal law, 57, 35-38.
- MACK, J.L. (1969). The MMPI and recidivism. Journal of abnormal psychology, 4, 28-35.
- MANNERING, J.W. (1958). Significant characteristics of recidivists. National probation parole association journal, 4, 211-217.

- Mc GURK, BOLTON, SMITH. (1978). Some psychological, educational and criminological variables related to recidivism in delinquent boys.
- Mc WILLIAMS, W. (1975). Sentencing and recidivism: an analysis by personality type. British journal of social work, 5, 311-324.
- METZNER, R., WEIL, G. (1963). Predicting recidivism: Base-rates for Massachusetts correctional institution concord. Journal of criminal law and police science, 54, 307-316.
- MONACHESI, E.D. (1948). Some personality characteristics of delinquents and non-delinquents. Journal of criminal law and criminology, 38, 487-500.
- MONACHESI (1950). American studies in the prediction of recidivism. Journal of criminal law, criminology and police science, 41, 268-289.
- MONACHESI, E.D., HATHAWAY, S.R. (1969). The personality of delinquents MMPI research developments and clinical application. New York: Mc Graw-Hill.
- MORRICE, J.K.W. (1957). The MMPI in recidivist prisoners. Journal of mental science, 103, 632-635.
- MURPHREE, H.B., KARABELAS, M.J. LAURENCE, L.B. (1962). Scores of inmates of a federal penitentiary on two scales of the MMPI. Journal of clinical psychology, 14, 305-308.
- PANTON, J.H. (1958a). MMPI profile configurations among crime classification groups. Journal of clinical psychology, 14, 305-308.
- PANTON, J.H. (1958b). Predicting prison adjustment with MMPI. Journal of clinical psychology, 14, 308-312.
- PANTON, J.H. (1959). Inmate personality differences related to recidivism, age and race as measured by the MMPI. Journal of correctional psychology, 4, 28-35.
- PANTON, J.H. (1962a). The identification of habitual criminalism with the MMPI. Journal of clinical criminology, 18, 133-136.
- PANTON, J.H. (1962b). Use of the MMPI as an index to success for parole. Journal of criminal law, criminology and police science, 53, 484-488.
- PANTON, J.H. (1972). Manual of the prison classification inventory (PCI) for the MMPI. Raleigh, N.C. 14 p.
- PANTON, J.H. (1976). Significant increase in MMPI MF scores within a state prison population. Journal of clinical psychology, 32, 3.
- PANTON, J.H. (1973). Handbook and clinical guide for the mmpi in correctional diagnostic services. N.C.: Raleigh Office Of Correction.
- PANTON, J.H. (1974). Personality differences between male and female prison inmate measured by the MMPI. Criminal justice and behavior, 1, 332-339.
- PANTON, J.H. (1979). Longitudinal post-validation of the MMPI escape and prison adjustment scales. Journal of clinical psychology, 35, 101-103.

- PERSONS, MARKS, (1971). The violent 4-3 MMPI personality type. Journal of consulting and clinical psychology, 36, 189-196.
- PIERCE, D. (1971). A cross-validation of the MMPI habitual criminalism scale. Correctional psychologist, 4, 183-187.
- ROBERTS, A., ERIKSON, R.V., RIDDLE, M. BACON, J. (1974). Demographic variables, base rates, and personality characteristics associated with recidivism in male delinquents. Journal of consulting and clinical psychology, 42, 833-841.
- ROEBUCK (1967). Criminal typology, Springfield III: Charles C. Thomas.
- RUISEL, I. (1976). Dimension P (psychoticism) in delinquents in Slovakia. Studia Psychologica, 18, 174-177.
- SAUNDER, G.R., DAVIES, M.B. (1976). The validity of the Jesness inventory with british delinquents. British journal of social and clinical psychology, 15, 33-39.
- SCOTT, N.A. (1980). The applicability of the Beall-Panton MMPI escape index to female felons. Journal of clinical psychology, 36, 360-363.
- SMITH, D.R., SMITH, W.R., NOMA, E. (1984). Delinquents career-lines: a conceptual link between theory and juvenile offenses. Sociological Quarterly, 25, 155-172.
- STANTON, J.M. (1956). Group personality profile related to aspects of antisocial behavior. Journal of criminal law, criminology and police science, 47, 340-349.
- STUMP E.S., GILBERT, W.W. (1972). Experimental MMPI scales and other predictors of institutional adjustment. Correctional psychologist, 5, 141-154.
- VICARY, J.R., GOOD, R. (1983). The effects of a self-esteem counseling group on male prisoners' self-concept. Journal of offender counseling, services and rehabilitation, 7, 107-117.
- WALTERS, D.G. (1985). Scale 4 (Pd) of the MMPI and the diagnosis antisocial personality. Journal of personality assessment, 49, 474-476.
- WATTRON (1963). A prison maladjustment scale for the MMPI. Journal of clinical psychology, 19, 109-110.
- WHITE, R. (1975). Validity of the overcontrolled hostility scale; a brief report, Journal of personality assessment, 39, 587-590.
- WHITE, R. (1981). Validity of the MMPI prison adjustment scale in identifying disciplinary transfers among federally incarcerated male offenders. Psychological reports, 49, 32-34.